



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un peuple – Un but – Une foi

PRIMATURE



RAPPORT CNLS 2022

MAI 2023



LISTE DES TABLEAUX	5
---------------------------------	----------

LISTE DES FIGURES.....	5
-------------------------------	----------

LISTE DES ABREVIATIONS	6
-------------------------------------	----------

I. Situation du sida au Sénégal	8
--	----------

1.1. Prévalence du VIH dans la population générale.....	9
1.2. Prévalence chez les populations clés les plus exposées....	10
1.2.1. Professionnelle du sexe	10
1.2.2. Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes.....	10
1.2.3. Consommateurs de drogues injectables	10
1.2.4. Autres populations vulnérables au VIH	11
1.3. Prévalence chez les populations en contexte de vulnérabilité.....	11
1.4. Nouvelles infections à VIH.....	12
1.5. Décès liés au Sida	12
1.6. Infections Sexuellement Transmissibles (IST)	13
1.7. Co-infection VIH et Tuberculose	14
1.8. Co-infection avec les virus de l'hépatite B et C	14

2. Organisation de la Riposte au sida	16
--	-----------

2.1 . Textes de création, d'organisation et de fonctionnement du CNLS.....	17
2.2 . Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS)	17
2.3. Le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS)	18
Missions :	18
Organisation :.....	19

3. Financement de la Riposte au sida	20
---	-----------

4. Résultats	24
4.1. Prévention dans la population générale et chez les populations cibles.....	25
4.2. Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH	28
4.3. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH.....	29
4.4. Gestion des médicaments ARV, réactifs et autres produits médicaux	32
4.4.1. Gouvernement /Budget ARV et Réactifs.....	32
4.4.2. Fonds mondial /budget ARV et Réactifs.....	33
4.5. Stratégies d'adaptation du programme à la Covid-19	34
4.6. Mise en œuvre par les secteurs.....	35
5. Activités phares	36
5.1. Journée mondiale de lutte contre le sida édition 2022.....	37
5.2. Atelier de redynamisation de la plateforme transfrontalière	40
5.3. Lancement de la campagne nationale de mobilisation pour la prise en charge des enfants vivant avec le VIH.....	42
5.4. Remise de soutien pour la prise en charge des enfants vivant avec le VIH dans la région de Fatick.....	44
5.5. Visite de la délégation du ministère de la santé de Cote d'Ivoire	45
5.6. Journée Scientifiques Sida du Sénégal 3ème Edition.....	47
5.7. Activités des sous bénéficiaires et partenaires.....	50
5.7.1. Ministère de la Famille.....	50
5.7.2. Région médicale de Kédougou.....	52
DLSI : Introduction de la prestation de services différenciés du VIH dans les stratégies régionales	52
5.7.3. Ministère de l'Education Nationale.....	54
5.7.4. Ministère de la Justice.....	56
6. Activités Suivi & Évaluation	58
6.1. Rapport Mondial sur le Sida (GAM 2022)	59
6.2. Système électronique et digitalisation des données socio sanitaires	60
7. Amélioration du système de Gestion.....	62
8. Bilan social du SE/CNLS	64
9. Exécution budgétaire 2022	66
10. Défis et Perspectives.....	68

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2022.....	9
Tableau 2. Prévalence des populations en contexte de vulnérabilité.....	11
Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2020 à 2023	22
Tableau 4. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, 2022	25
Tableau 5. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2022.....	26
Tableau 6. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2022.....	27
Tableau 7. Evolution des indicateurs de la PTME 2018-2022.....	28
Tableau 8. Exécution budget Etat 2014 à 2022.....	33
Tableau 9. Achats Wambo et autres plateformes	33
Tableau 10. Conventions de financements 2022 signés entre le SE/CNLS et les Ministères.....	35
Tableau 11. Situation du Personnel en 2021/2022	65
Tableau 12. Répartition des stagiaires en 2022	65
Tableau 13. Sources de Financement du CNLS en 2022	67
Tableau 14. Exécution par module pour l'exercice 2022	67

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2022	9
Figure 2. Répartition de la prévalence du VIH chez les HSH selon la région	10
Figure 3. Répartition du nombre estimé des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge, 2022.....	12
Figure 4. Evolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2022.....	13
Figure 5. Répartition des syndromes d'IST	13
Figure 6. Schéma institutionnel de la Riposte au sida	19
Figure 7. Répartition des financements de la riposte au sida en 2022.....	21
Figure 8. Répartition du taux de séropositivité selon la région, 2022.....	26
Figure 9. Répartition des PVVIH sous TAR selon les régions, Sénégal 2022	29
Figure 10. Evolution des files actives globale et sous TAR_ Sénégal, 2013 – 2022	30
Figure 11. Evolution de la couverture en ARV	30
Figure 12. Situation des 95-95-95 (tout âge).....	31
Figure 13. Couverture des soins et traitement ARV chez les Enfants	31

LISTE DES ABREVIATIONS

ARV	Antirétroviraux
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDI	Consommateurs de Drogues Injectables
CDLS	Comité Départemental de Lutte contre le Sida
CNLS	Conseil National de Lutte contre le Sida
CNTS	Centre National de Transfusion Sanguine
CMU	Couverture Maladie Universelle
CRLS	Comité Régional de Lutte contre le sida
EDS	Continue Enquête Démographique et de Santé Continue
EDS-MICS	Enquête Démographique et de Santé à indicateurs Multiples
ELIHoS	Evaluer les interventions de prévention des IST et du VIH auprès des homosexuels masculins au Sénégal
ENSC	Enquête Nationale de Surveillance Combinée
eTME	Elimination de la Transmission Mère Enfant
EpiC	Epidemic Control
FHI 360	Family Health International
FM	Fonds Mondial
GAM	Global AIDS Monitoring
HSH	Hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes
IEC	Information - Education - Communication
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LBV	Laboratoire de Bactériologie et Virologie
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs de Développement Durable
OEI	Orphelins et Enfants rendus vulnérables par le VIH/sida
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PEC	Prise En Charge
PEPFAR	Plan d'Urgence Présidentiel de Lutte contre le SIDA
PH	Personnes Handicapées
PNA	Pharmacie Nationale d'Approvisionnement
PND	Programme National de Développement Sanitaire
PPE	Prophylaxie Post-Exposition
PRA	Pharmacie Régionale d'Approvisionnement
PS	Professionnelle du Sexe
PSC	Professionnelle du Sexe Clandestine
PSNLS/PSN	Plan stratégique National de Lutte contre le Sida
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention Transmission Mère-Enfant
PreP	Prophylaxie Pré Exposition
PVVIH	Personne vivant avec le VIH
S&E	Suivi et Evaluation
SE/CNLS	Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida
SENCAS	Système Electronique de Notification des Cas
SIBED	Système d'Identification Biométrique par Empreinte Digitale
SIDA	Syndrome d'immunodéficience Acquis
TATARSEN	Test All Treat All and Retain All in Senegal
UDSEN	Usagers de Drogues au Sénégal
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USER	Unité de Suivi Evaluation et Recherche
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Mot du Docteur Safiatou Thiam

En 2022, la riposte au sida a repris sa vitesse de croisière après la difficile période de la Covid 19. Les multiples efforts du CNLS et de ses partenaires ont permis de maintenir le niveau de l'épidémie du Sida faible, et son évolution en déclin. Des actions diverses et novatrices sont régulièrement initiées en vue de faire face aux défis sans cesse renouvelés dans la riposte au sida. Il s'agit, notamment, de l'élimination des nouvelles contaminations chez les jeunes filles et garçons, l'élimination de la transmission mère enfant du VIH, la prise en charge des groupes vulnérables, l'atteinte des 95-95-95 chez les populations vulnérables et les enfants, entre autres.

Sur ce dernier aspect, l'année 2022 a permis de relancer la campagne « Prenons un enfant par la main », spécifiquement destinée à mobiliser un soutien social en faveur des enfants vivant avec le VIH. Des ressources destinées à faciliter la prise en charge des enfants dont la mise en œuvre a débuté avec l'association Bokk Yaakar de Fatick.

Ce rapport permet aussi de revisiter la 3e édition des Journées Scientifiques Sida du Sénégal qui ont enregistré la participation de plus de 600 participants en provenance de toutes les régions du Sénégal mais aussi de la sous-région ouest africaine. Une occasion pour nous de rendre hommage à Mme le ministre de la Santé pour sa présence et son soutien bienveillant. Nous remercions, au-delà du MSAS, les scientifiques, universitaires et tous les chercheurs et acteurs de la riposte au sida du secteur public, les partenaires privés, la Société civile et les organisations de PVVIH, les partenaires techniques et financiers.

Une autre réussite, incontestable, du CNLS au cours de l'année écoulée a été, également, la redynamisation de la plateforme transfrontalière de lutte contre le sida entre le Sénégal, la Gambie et la Guinée Bissau. Une dynamique de collaboration sous régionale qui se prolonge avec les visites de délégations ivoirienne et camerounaise,

venues s'inspirer de l'expérience du Sénégal en matière de riposte au sida.

Poursuivant l'ambition de notre pays pour l'amélioration de la santé des populations et assurer l'accessibilité à des services de qualité et pour une riposte plus efficace contre les pandémies, l'élaboration du Plan Stratégique Nationale pour une riposte intégrée multisectorielle contre le sida, la tuberculose, l'hépatite virale et les IST a été lancée en partenariat avec le MSAS. C'est le lieu de remercier la collaboration avec les différentes entités du ministère, les organisations et partenaires impliqués dans le processus d'élaboration de ce document de référence pour notre pays.

Les partenaires de mise en œuvre ne sont pas en reste par leur implication et la mise en œuvre parfaite de différents projets et programmes, qu'ils soient du secteur public ou de la société civile. Je les félicite pour les résultats obtenus.

L'année 2023 coïncidant avec la mobilisation du GC7, un processus participatif de dialogue est mené pour identifier les priorités à soumettre dans le cadre de cette subvention. Le CNLS remercie une fois de plus le CCM pour la confiance qu'il lui a renouvelé en lui confiant la coordination du comité de rédaction de la demande de financement soumis ce 29 mai 2023.

Je voudrais remercier vivement la Primature, le Secrétariat général du gouvernement, le ministère de la Santé et de l'Action Sociale, mais aussi les différents secteurs ministériels impliqués dans la riposte au sida pour leur engagement.

J'exprime enfin ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République pour la confiance et le soutien sans relâche dans l'exercice de notre mission. Au personnel du CNLS, je dis grand merci pour votre implication et votre abnégation pour la réussite de notre mission salutaire et commune.

VAINCRE LE SIDA PAR TOUS, UNE RIPOSTE POUR TOUS.





SITUATION DU SIDA AU SÉNÉGAL

1.1. Prévalence du VIH dans la population générale

L'épidémie du sida est d'ampleur modérée et en déclin dans notre pays. Les dernières estimations du Spectrum 2022 montrent une baisse progressive de la prévalence chez les 15-49 ans depuis 2005 passant de 0,70 % à 0,32 % en 2021 et 0,31 % en 2022.

Dans la population sénégalaise âgée de 15-49 ans, la prévalence du VIH s'élève 0,35 % chez les femmes contre et 0,26 % pour les hommes (Spectrum, ONUSIDA 2022).

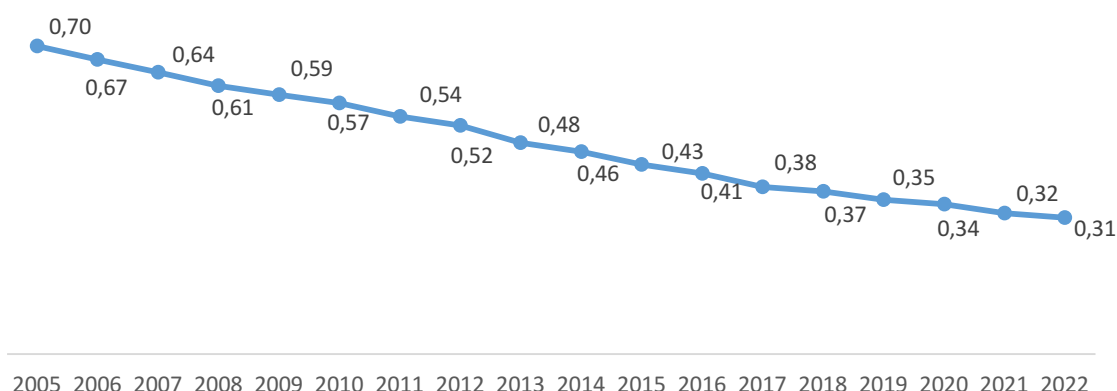


Figure 1. Évolution de la prévalence du VIH, Sénégal 2005-2022

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2022

L'épidémie du sida au Sénégal est de type concentré, avec une prévalence basse dans la population générale et élevée dans certaines zones géographiques et chez les populations les plus vulnérables.

Selon les estimations Spectrum, au Sénégal en 2022, le nombre de PVVIH (adultes et enfants) est estimé à 41 560 personnes dont près de 22 380 femmes et 3 605 enfants de moins de 15 ans comme le montre le tableau 1. Les modes de transmission dominant du VIH restent essentiellement la voie sexuelle et la transmission mère enfant.

Tableau 1. Résumé du profil pays selon Spectrum 2022

Adultes et enfants vivant avec le VIH	41 560 [37 369-47 634]
Adultes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	37 955 [34 291- 43 435]
Femmes âgées de 15 ans et plus vivant avec le VIH	22 380 [20 109- 25 294]
Hommes âgés de 15 ans et plus vivant avec le VIH	15 575 [14 074- 18 211]
Enfants âgés de 0 à 14 ans vivant avec le VIH	3 605 [3 075- 4 255]
Prévalence du VIH chez les adultes âgés de 15 à 49 ans	0,31 [0,27 - 0,36]
Prévalence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 49 ans	0,35 [0,31 - 0,40]
Prévalence du VIH chez les hommes âgés de 15 à 49 ans	0,26 [0,23 - 0,30]

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2022

1.2. Prévalence chez les populations clés les plus exposées

1.2.1. Professionnelle du sexe

La prévalence du VIH chez les femmes professionnelles du sexe connaît une baisse régulière depuis 2010 avec des prévalences respectives de 18,5 % (2010), 6,6 % (2015) et 5,8 % en 2019 (ENSC, 2010, 2015, 2019).

1.2.2. Hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes

La prévalence du VIH chez les hommes qui ont des rapports sexuels avec les hommes (HSH) a augmenté entre 2014 et 2017 passant de 17,8 % à 27,6 % (ELIHoS, 2014, ECHSH, 2017).

Les résultats de cette dernière enquête (ECHSH, 2017) montrent une variation de la prévalence selon les sites. Les prévalences les plus élevées sont observées au niveau des sites de Dakar (49,6 %) ; Diourbel (34,8 %) ; Mbour (32,7 %) ; Saint-Louis (30,3 %) ; Louga (29,3 %) (Figure 3).

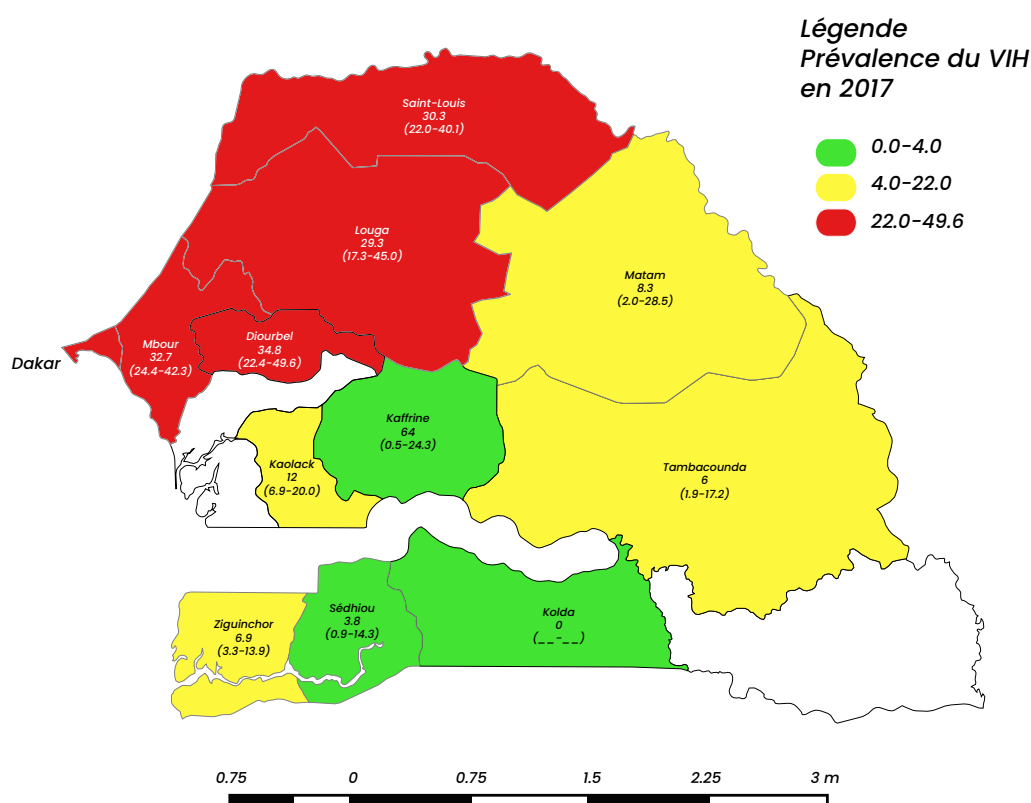


Figure 2. Répartition de la prévalence du VIH chez les HSH selon la région

Sources : (ECHSH, 2017)

1.2.3. Consommateurs de drogues injectables

L'estimation de la taille des consommateurs de drogues injectables (CDI), obtenue à partir du pourcentage d'utilisation de drogues chez les hommes et les femmes âgées de 18 ans et plus fait état de 6 714 CDI en 2021.

Les enquêtes de prévalence du VIH chez les CDI datent 2011 (UDSEN) avec une prévalence de 5,2 %. Cette prévalence était de 9,2 % chez les injecteurs ; elle était plus élevée chez les femmes CDI (13,0 %) que chez les hommes (3,0 %). Par ailleurs, l'enquête PARECO plus récente réalisée en 2019 à Mbour et Kaolack a montré une prévalence de 3,7 %.

1.2.4. Autres populations vulnérables au VIH

○ Prisonniers

La prévalence de l'infection par le VIH chez les prisonniers est de 2,1 % (ENSC, 2019). Elle est plus élevée chez les femmes prisonnières avec 5,4 % contre 1,5 % chez les hommes prisonniers.

○ Personnes Handicapées

La prévalence du VIH est de 1,9 % chez les personnes handicapées. Les femmes ont une prévalence beaucoup plus élevée que les hommes soit 2,5 % contre 1,3 % (ENSC, 2015).

La répartition selon certains types d'handicap montre que les personnes présentant une incapacité intellectuelle présentent une prévalence de 7,7 %, suivi des personnes ayant des incapacités multiples ou une incapacité physique soit respectivement 3,5 % et 1,7 % (ENSC, 2015). Selon cette enquête, ce taux s'explique par le fait que les femmes ayant une incapacité intellectuelle sont souvent victimes de viols.

1.3. Prévalence chez les populations en contexte de vulnérabilité

Le groupe des populations vulnérables est constitué par : Les détenus, les forces armées et les policiers, les populations mobiles (pêcheurs, camionneurs etc.), les orpailleurs et les populations handicapées.

Tableau 2. Prévalence des populations en contexte de vulnérabilité

Groupes vulnérables	ENSC 2015	ENSC 2019
Forces armées (gendarmes et militaires)	0,3 %	-
Policiers	0,5 %	< 0,3 %
Camionneurs	0,6 %	0,3 %
Pêcheurs	0,6 %	0,3 %
Orpailleurs	1,5 %	0,9 %
Personnes handicapées	1,9 %	-
Prisonniers	2,0 %	2,1 %

Sources : (ENSC, 2015 & 2019)

1.4. Nouvelles infections à VIH

Les nouvelles infections à VIH sont en baisse régulière dans notre pays. Elles sont passées de 2421 en 2010 à 1 575 en 2022 soit une baisse de 53,7 %. (Spectrum ONUSIDA, 2022). Selon les nouveaux objectifs de l'ONUSIDA pour une réduction de 81,5% des nouvelles infections en 2025, le Sénégal est sur la bonne voie pour atteindre cet objectif. En effet, le pays a enregistré, une baisse de 53,0 % de nouvelles infections depuis 2010 conformément à ces directives (HIV prévention 2025, Road Map, ONUSIDA).

Chez les enfants, les nouvelles infections sont passées de 22,2 % en 2021 à 20,7 % en 2022.

Chez les adolescents, les nouvelles infections ont légèrement augmenté passant de 14,3% à 14,4 % entre 2021 et 2022.

La répartition selon l'âge (figure 4) montre que :

- 61,8 % des nouvelles infections surviennent chez les 25 -49 ans;
- 20,7 % chez les 0-4 ans ;
- 14,4 % chez les 15-24 ans;
- 3,1 % chez les 50 ans et +.

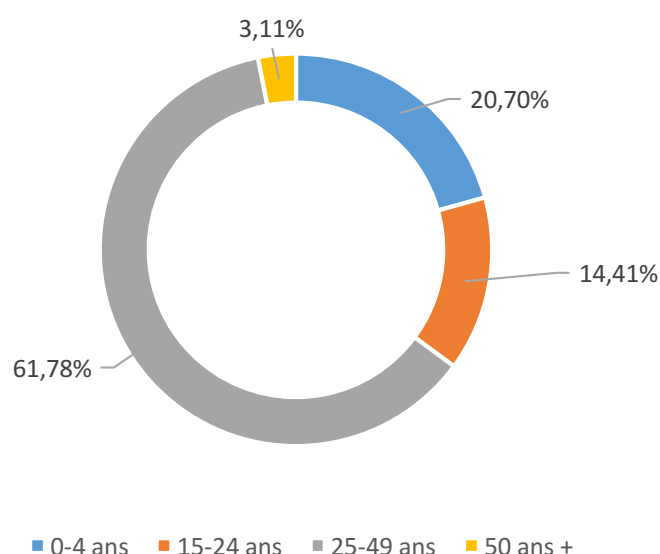


Figure 3. Répartition du nombre estimé des nouvelles infections au VIH selon le groupe d'âge, 2022

Sources : Estimation Spectrum ONUSIDA, 2022

1.5. Décès liés au Sida

Les estimations du Spectrum font état d'environ 992 décès liés au sida en 2022. Selon ces données du Spectrum, une baisse des décès dus au sida est notée entre 2021 et 2022 passant de 1 024 à 992 soit une diminution de 3,2 % (Spectrum ONUSIDA, 2022).

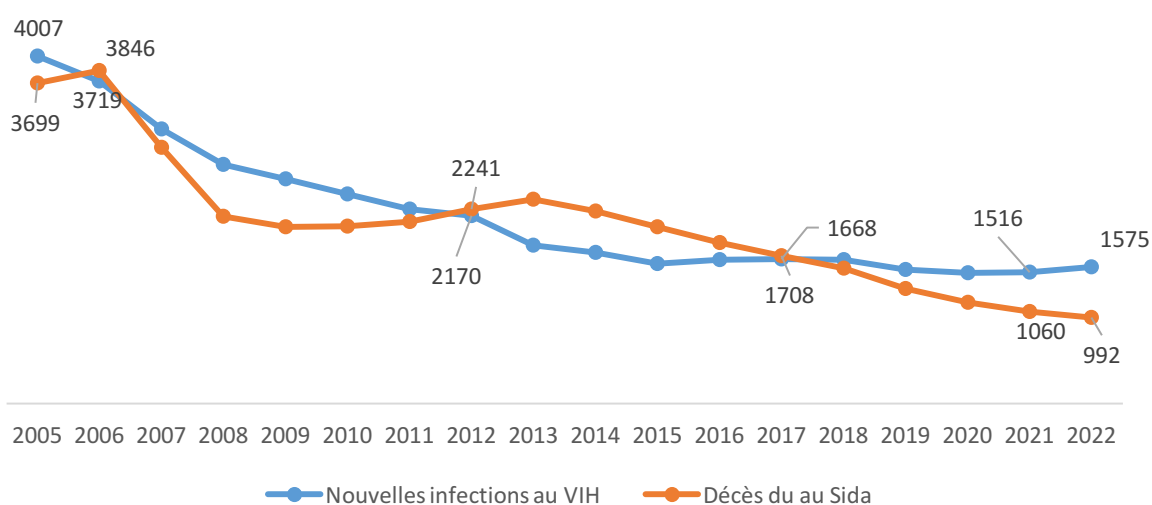


Figure 4. Evolution des nouvelles infections et décès, Sénégal 2005-2022

Sources : Spectrum, ONUSIDA, 2022

1.6. Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Durant l'année 2022, un total 206 840 cas d'IST ont été notifiés dont 196 866 (95,2 %) chez les femmes selon les données de routine recueillies auprès des sites de prise en charge des IST.

L'écoulement génital reste le syndrome le plus répertorié (109 636) soit 53,0 % de l'ensemble des notifications, suivi des douleurs abdominales basses (42,0%) et des ulcérations génitales (5,0%). L'écoulement génital est plus fréquemment répertorié chez les femmes

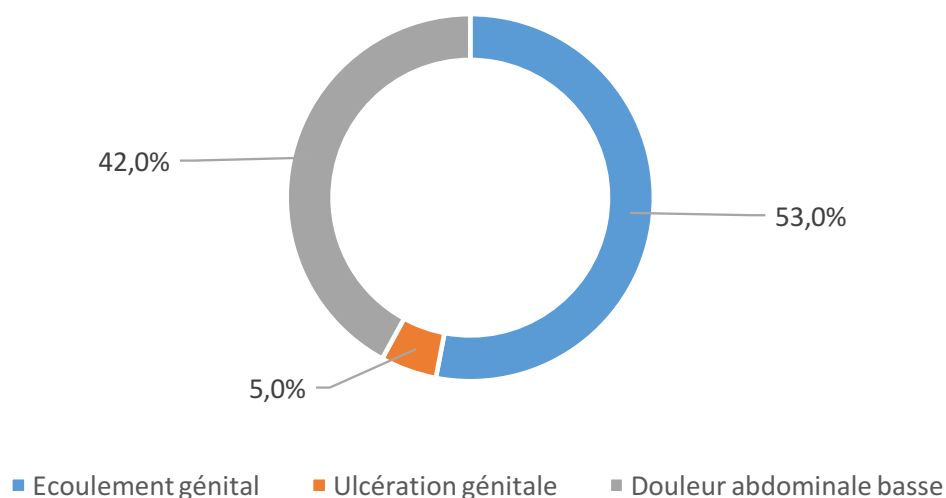


Figure 5. Répartition des syndromes d'IST

Source : Rapport DLSI 2022

1.7. Co-infection VIH et Tuberculose

En 2022, parmi les 14 587 cas de tuberculose diagnostiqués toutes formes confondues, 14 059 ont été testés au VIH et connaissent leur statut soit 96,38 % et 505 étaient positifs au VIH soit un taux de 3,46 %. Ce taux de co-infection était de 4,0 % en 2021.

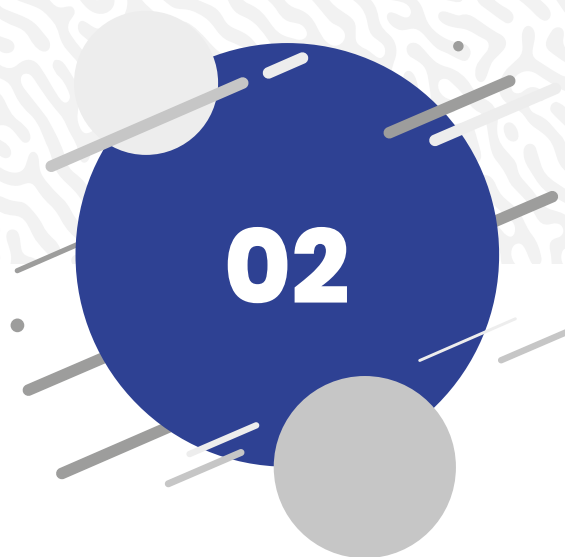
Parmi les 505 patients Coinfectés TB/VIH, 455 ont été mis sous traitement ARV soit 90,10 % et 460 mis sous traitement préventif au cotrimoxazole soit 91,09 %

1.8. Co-infection avec les virus de l'hépatite B et C

Les données de routine collectées au cours de l'année 2022 révèlent que la séroprévalence de l'hépatite B chez les PVVIH nouvellement mises sous TAR est de 10,16 %, ce qui traduit une légère augmentation par rapport à 2021 (9,3 %). Le taux de réalisation du test l'AgHBs chez les PVVIH nouvellement mises sous TAR est de 33,03 %.

Très peu de données sont disponibles pour l'hépatite C dans la population générale.





ORGANISATION DE LA RIPOSTE AU SIDA

2.1. Textes de création, d'organisation et de fonctionnement du CNLS

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a été créé par Décret n° 2001-1603, puis réorganisé en 2005 par le Décret n° 2005-550 et ensuite par le Décret 2020-1801 du 24 septembre 2020 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du CNLS.

La réforme institutionnelle par le Décret n°2019-910 du 15 mai 2019 l'ont placé sous la tutelle du Secrétariat Général du Gouvernement. En 2020, à travers le décret 2020-2100 du 01 novembre 2020, il est mis sous la tutelle de la Présidence de la République puis celle de la Primature conformément au décret 2022-1777 du 17 septembre 2022.

Aujourd'hui dans un contexte marqué par les réformes institutionnelles pour une meilleure efficacité de l'action du Gouvernement dans un contexte de diminution des financements internationaux, des choix stratégiques sont opérés en privilégiant la durabilité des interventions à haut impact et à impulser une approche multisectorielle de gouvernance pour la gestion des pandémies.

2.2. Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS)

Le CNLS, organe politique d'orientation stratégique et de décision, constitue l'instance suprême de la lutte contre le Sida au Sénégal.

La Mission :

Il a essentiellement pour mission d'assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre du Programme de lutte contre le Sida.

Les membres du CNLS :

- Les ministres en charge des secteurs prioritaires de la riposte au sida (Santé, Education Jeunesse, Femme, Forces Armées, Travail, Transports, Tourisme, Justice et Forces de police)
- Le Représentant de l'Assemblée Nationale
- Le Représentant du Conseil Économique, Social et Environnemental
- Les Gouverneurs de régions, Présidents des CRLS
- Le Représentant des Collectivités Locales
- Le Conseiller santé de la Présidence de la République
- Le Président de l'Instance National de Coordination du Fonds Mondial (CCM)
- Les Représentants des Collectifs des ONG et Associations (Jeunes, Femmes)
- L'Alliance des Communautés pour la Santé (ANCS)
- Les Représentants du réseau des Personnes vivant avec le VIH (PVVIH)
- Le Représentant du Patronat
- Les Représentants des Confessions religieuses
- Le Représentant des Centrales Syndicales

Les Membres associés :

- Le Président du Groupe thématique VIH/sida du Système des Nations Unies
- Le Directeur Pays de l'ONUSIDA
- Les Représentants des Agences de Coopération Multi et Bilatérale

Les personnalités dont l'expertise et les compétences en matière de lutte contre le sida sont reconnues peuvent être invitées aux sessions du CNLS et de son bureau permanent.

2.3. Le Secrétariat Exécutif du CNLS (SE/CNLS)

Le CNLS s'appuie sur un organe exécutif, Secrétariat Exécutif (SE/CNLS) pour accomplir sa mission.

Missions :

- Assurer le secrétariat du CNLS et du Comité de Pilotage ;
- Préparer les réunions du CNLS, du Comité de Pilotage et du Forum des Partenaires ;
- Mettre en œuvre les recommandations des sessions du CNLS et de ses instances ;
- Assurer l'élaboration du plan stratégique national ;
- Assurer l'élaboration du plan opérationnel consolidé national multisectoriel de riposte au sida ;
- Assurer la supervision de l'élaboration des plans opérationnels sectoriels et régionaux ;
- Apporter l'appui technique et fiduciaire nécessaire aux différents acteurs ;
- Assurer la coordination de la mise en œuvre du plan stratégique national ;
- Assurer la coordination de la planification et de la mise en œuvre de la stratégie nationale de communication ;
- Assurer la coordination de l'information stratégique sur le VIH/sida ;
- Assurer la coordination de l'appui des partenaires techniques et financiers ;
- Promouvoir le plaidoyer technique et financier pour la riposte au VIH/sida ;
- Développer des stratégies de pérennisation financière et programmatique de la riposte au VIH/sida.

Organisation :

Le Secrétariat exécutif du conseil national de lutte contre le sida est organisé en une direction nationale, des unités techniques, des unités d'appui et une unité de gestion administrative et financière.

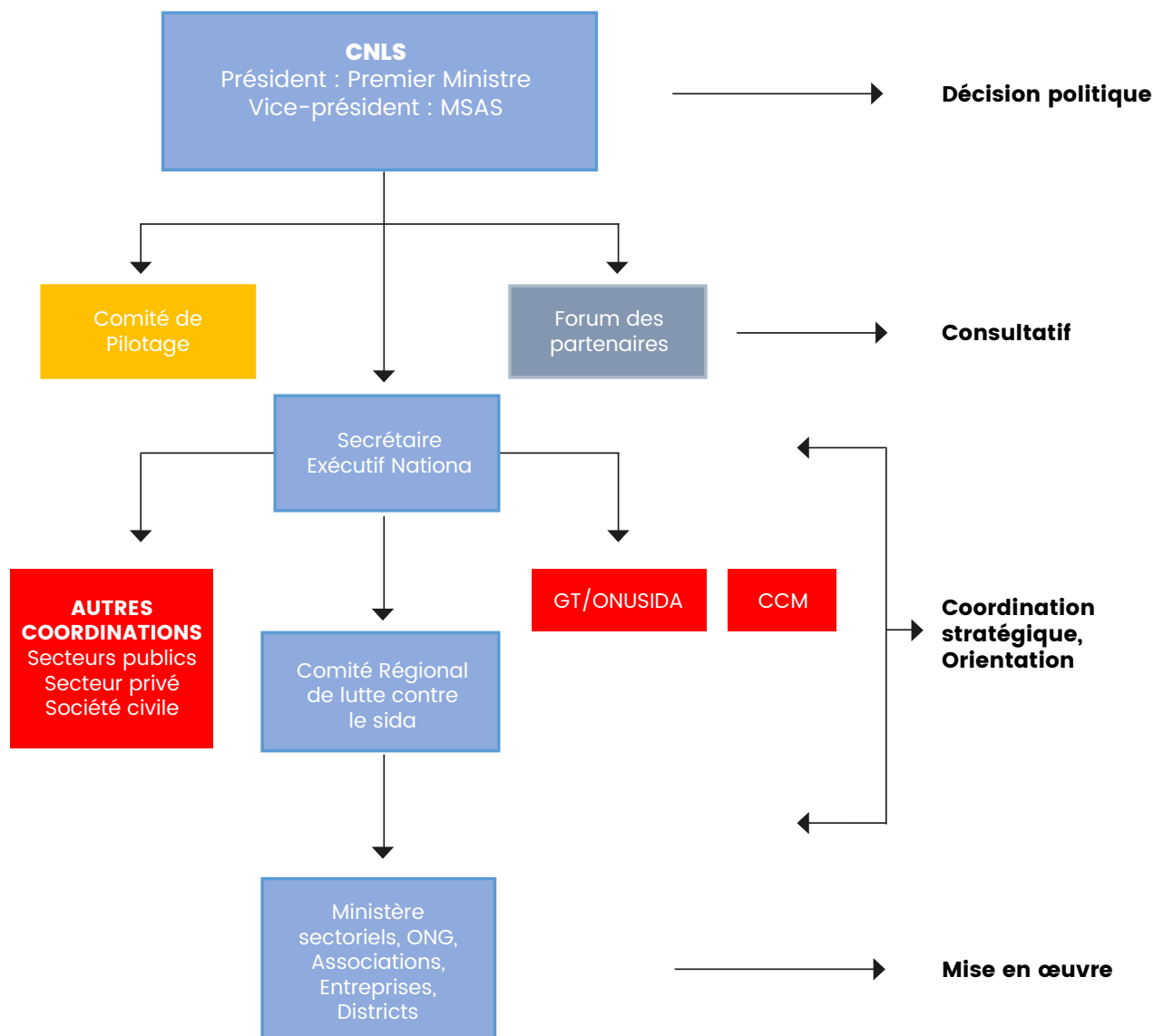
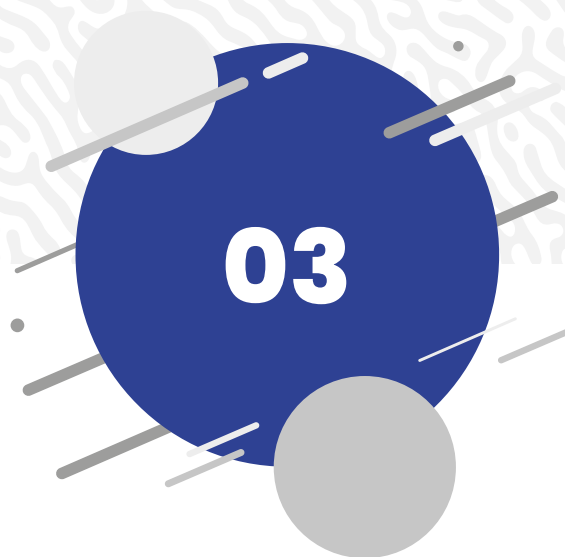


Figure 8. Schéma institutionnel de la Riposte au sida



FINANCEMENT DE LA RIPOSTE AU SIDA

En 2022, le Gouvernement du Sénégal, le Fonds mondial et le PEPFAR constituent les premiers bailleurs de la riposte au VIH/sida au Sénégal, comme présenté dans la figure 6 ci-après.

Les données disponibles sur les financements montrent qu'en 2022, près de 72,0 % des ressources consacrées à la lutte contre le sida au Sénégal proviennent de donateurs étrangers comparativement en 2021 (73,5 %) soit une diminution de 1,5 %.

Cependant, la contribution de l'ETAT dans la riposte au VIH a subi une augmentation proportionnelle de 1,5 %, passant ainsi de 26,5 % à 28,0 % entre 2021 et 2022 (Rapport CNLS 2021).

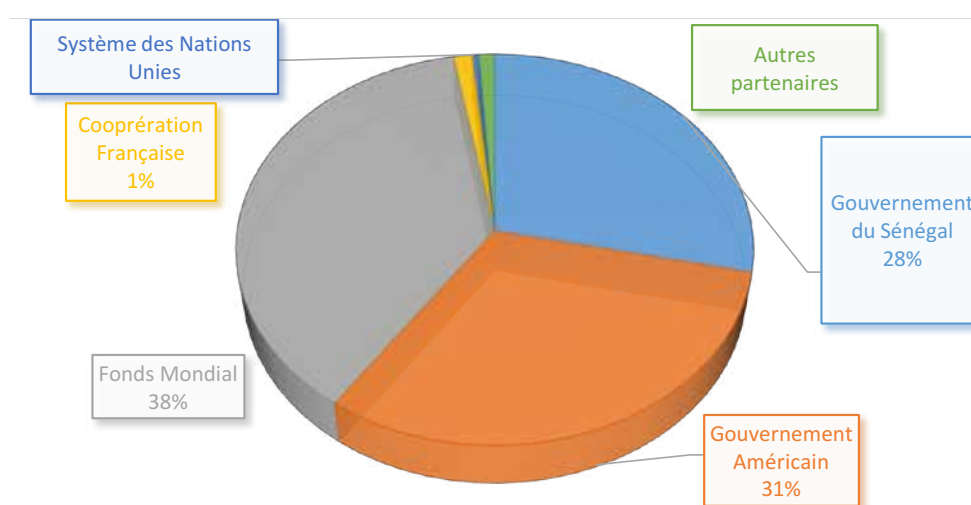


Figure 6. Répartition des financements de la riposte au sida en 2022

Sources : UGAF SE/CNLS, 2022

Les ressources extérieures pour le sida sont en constante baisse. Avec la politique d'éligibilité appliquée par le Fonds mondial (basée sur le poids des maladies et le cofinancement), les financements pour garantir la pérennisation des acquis et la durabilité de la riposte sont menacés pour les prochaines années. D'où l'urgence de mettre en œuvre la transition des financements vers des ressources domestiques durables et consolider les acquis de l'appui de l'ETAT voire l'augmenter.

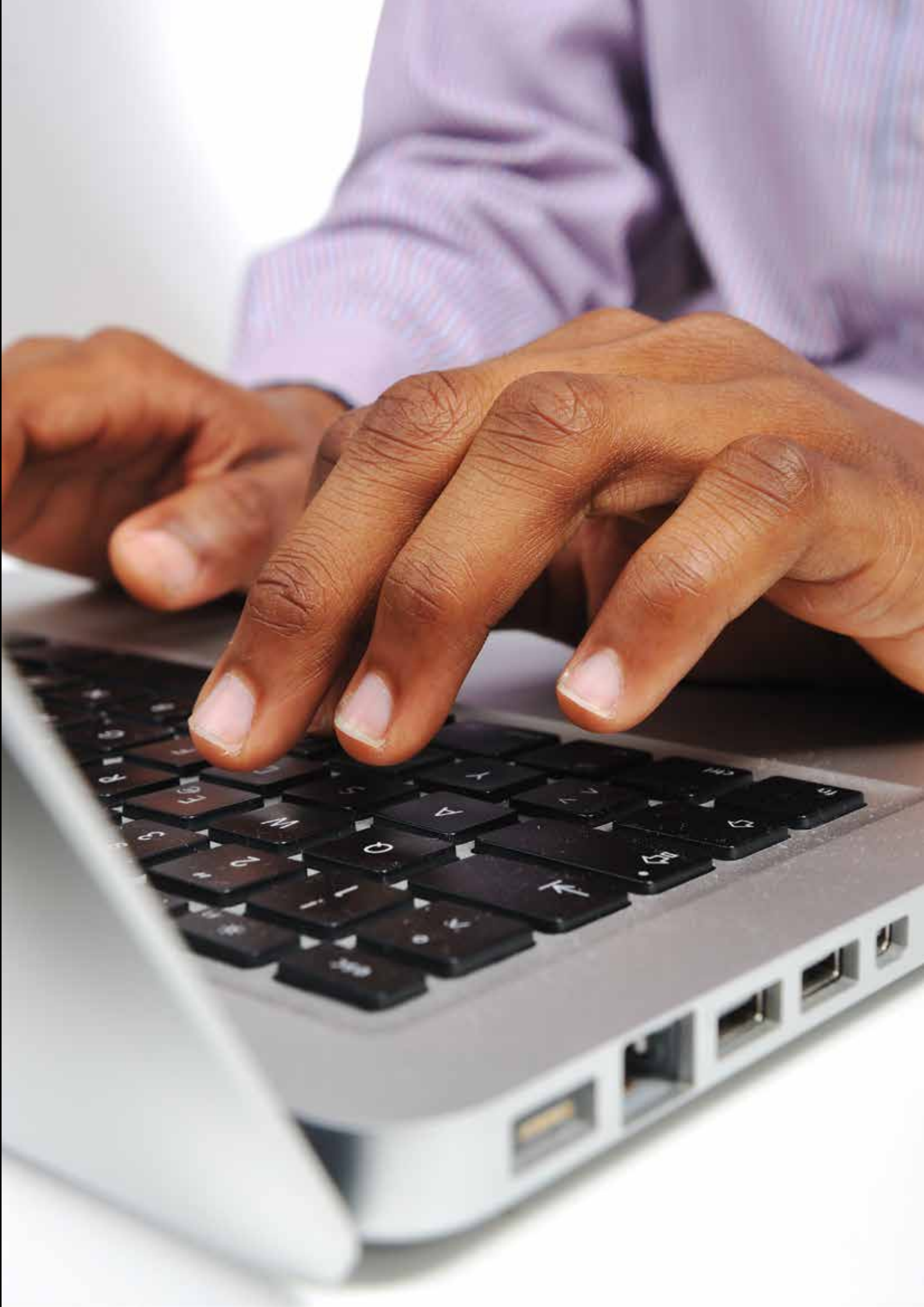
Les besoins de financement de la riposte au VIH sont estimés pour la période de 2021-2023 dans le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD) pour le VIH et le Plan stratégique national intégré multisectoriel de lutte contre le VIH, la TB, les Hépatites et les IST (PSNI) 2023-2030.

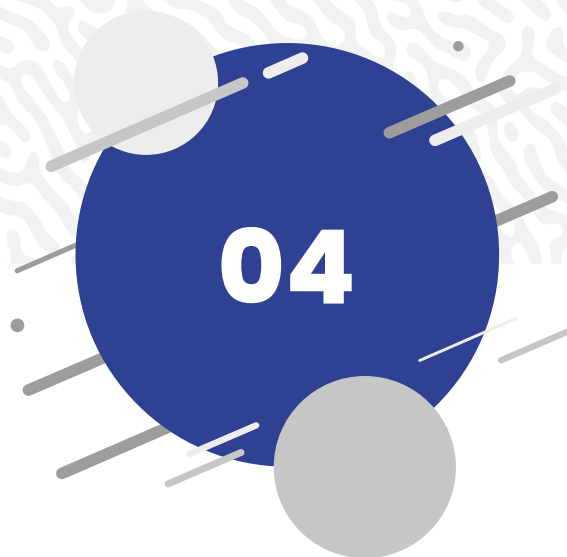
Le budget total de la lutte contre le VIH dans le PSNI est évalué à 263 314 680 041 F CFA pour la période 2021-2026. Il est résumé dans le tableau 3 ainsi que les contributions et engagements des partenaires.

Tableau 3. Paysage des financements de la lutte contre le sida de 2020 à 2023

PAYSAGE FINANCIER COMPOSANTE VIH						
INSTITUTIONS	2 022	2 023	2 024	2 025	2 026	TOTAL
BESOIN DU PAYS						
Budget PSNI	26 296 854 316	61 946 924 974	49 430 096 829	41 287 550 936	54 762 242 111	263 314 680 041
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES						
Gouvernement du Sénégal	4 842 892 391	5 782 910 695	7 125 286 325	8 181 406 953	7 415 392 911	41 507 489 648
Ressources externes	12 234 747 386	15 779 117 516	10 745 983 559	10 805 591 879	7 802 028 199	71 108 792 291
Fonds Mondial + C19RM	6 404 552 116	5 562 472 332	5 516 218 629	5 535 292 815	2 565 389 353	30 973 408 549
C19RM	3 000 000					3 000 000
USAID	5 347 558 647	9 644 107 827	4 548 064 300	4 595 293 204	4 651 967 889	34 134 550 515
EXPERTISE France	211 700 282	254 040 339	304 848 407	365 818 088	438 981 706	1 803 486 713
ONUSIDA	7 998 000	4 999 997	4 999 997	4 999 997	4 999 997	30 124 396
UNICEF	15 370 600	15 370 600	15 370 600	15 370 600	15 370 600	78 443 000
OMS	18 366 796	16 492 727	16 492 727	16 492 727	16 492 727	98 005 223
ENDA SANTE	78 843 526	47 216 441	46 269 239	43 554 233		296 513 144
ONU FEMME	8 154 126					31 030 686
SOLTHIS	2 349 317					2 349 317
UNESCO	25 000 000	20 000 000	45 000 000	45 000 000	45 000 000	223 000 000
FAMILLE	2 175 000	72 067 100	106 369 507	41 420 062		222 031 670
CRCF/ANRS						2 446 262 694
RESEAU EVA	109 678 975	142 350 153	142 350 153	142 350 153	63 825 928	766 586 385
Total	17 793 154 540	22 044 361 974	18 167 454 805	19 080 178 836	15 217 421 110	112 616 281 939
GAF FINANCIER	8 503 699 776	39 902 563 000	31 262 642 024	22 207 372 100	39 544 821 001	150 698 398 101

Sources : UGAF SE/CNLS, 2022





RÉSULTATS

4.1. Prévention dans la population générale et chez les populations cibles

La communication pour un changement de comportement (IEC/CCC), la promotion des comportements sexuels à moindre risque, dont l'utilisation des préservatifs et le dépistage du VIH sont les principaux axes d'interventions en direction de la population générale.

○ Distribution de préservatifs

La promotion de l'utilisation des préservatifs est une stratégie importante pour la planification familiale et pour réduire les Infections Sexuellement Transmissibles (IST) ainsi que les nouvelles infections à VIH dans un contexte où l'essentiel de la transmission se fait par voie sexuelle. Elle représente un pilier important du paquet de prévention du VIH et des IST.

En 2022, le nombre de préservatifs distribués s'élève à 12 314 679. Les préservatifs sont distribués à travers la Division de Lutte contre le Sida et les IST (DLSI) du ministère de la Santé, avec 10 630 139, soit 86,3 % ; ADEMAS, à travers le marketing social, avec 1 684 540 soit 13,7 %.

Tableau 4. Répartition en nombre des préservatifs distribués selon le type, 2022

	Préservatifs masculins	Préservatifs féminins	Total
DLSI	10 515 700	114 439	10 630 139
ADEMAS	1 684 540	0	1 684 540
SENEGAL	12 200 240	114 439	12 314 679

○ Service de dépistage du VIH

En 2022, 715 384 personnes ont bénéficié du dépistage du VIH, parmi celles-ci, 537 867, sont des femmes enceintes soit 75,2 %.

○ Service de dépistage du VIH

En 2022, 715 384 personnes ont bénéficié du dépistage du VIH, parmi celles-ci, 537 867, sont des femmes enceintes soit 75,2 %.

Tableau 5. Répartition des personnes dépistées et des cas positifs selon la région, 2022

REGIONS	Nombre de personnes testées			Nombre de personnes séropositives			Taux de séropositivité (%)		
	Total	PTME	Autres	Total	PTME	Autres	Total	PTME	Autres
DAKAR	148939	104820	44119	1695	120	1575	1,1	0,1	3,6
DIOURBEL	83767	63562	20205	379	37	342	0,5	0,1	1,7
FATICK	35726	27147	8579	143	13	130	0,4	0,05	1,5
KAFFRINE	39717	30249	9468	252	34	218	0,6	0,1	2,3
KAOLACK	54264	42828	11436	346	38	308	0,6	0,1	2,7
KEDOUGOU	14506	11213	3293	188	27	161	1,3	0,2	4,9
KOLDA	41432	31263	10169	1254	135	1119	3,0	0,4	11,0
LOUGA	42218	33040	9178	208	10	198	0,5	0,03	2,2
MATAM	30021	23968	6053	128	21	107	0,4	0,1	1,8
SAINT-LOUIS	43263	36664	6599	208	27	181	0,5	0,1	2,7
SEDHIOU	16561	13697	2864	276	53	223	1,7	0,4	7,8
TAMBA	42791	34549	8242	477	55	422	1,1	0,2	5,1
THIES	92549	68199	24350	485	43	442	0,5	0,1	1,8
ZIGUINCHOR	29630	16668	12962	956	71	885	3,2	0,4	6,8
TOTAL	715384	537867	177517	6995	684	6311	0,98	0,13	3,56

Sources : Données de routine, 2022

Répartition du taux de séropositivité selon la région, Sénégal 2022

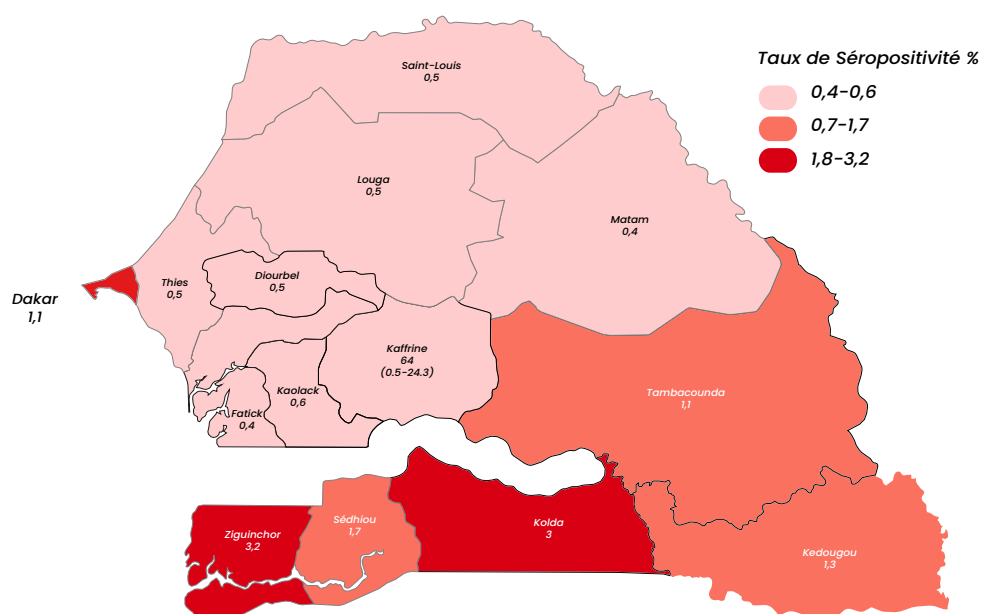


Figure 9. Répartition du taux de séropositivité selon la région, 2022

Sources : Données de routine 2022

○ Les traitements de substitution aux opiacés et la prise en charge des CDI

Les traitements à base de méthadone ont été rendus possibles avec la création du Centre de Prise en Charge Intégrée des addictions à Dakar (CEPIAD). Ce centre permet le traitement adapté des usagers de drogues et prône la réduction des risques chez ces derniers. En plus de cette prise en charge, un soutien psychologique personnalisé ou en groupe est fourni aux patients. Le centre offre diverses activités entre autres, la prise en charge des addictions, le dépistage des infections (VIH, VHC, VHB, TB), délivrance de méthadone, sensibilisation aux risques liés à la consommation de drogue.

En plus de la prise en charge, sont organisées **des activités de convivialité** (art-thérapie, micro jardinage, causeries, repas communautaires, alphabétisation, batik, théâtre) et **des activités occupationnelles** (sports, élevage, jardinage, ateliers artistiques, atelier informatique).

Résultats en 2022 :

- 2 969 consommateurs de drogues (CDI) sensibilisés sur les risques liés à la consommation de drogue (2 332 hommes et 637 femmes) dont 197 sont des injecteurs de drogues,
- 69 595 préservatifs distribués dont 73,0 % par l'Alliance des communautés pour la santé (ANCS)
- 10 272 seringues distribuées,
- 1 547 CDI référés dans les structures de santé pour une prise en charge spécifique,
- 3 918 CDI testés pour le VIH dont 2 428 (62,0 %) à travers les activités de l'ANCS.
- 184 CDI mis sous traitement de substitution par la méthadone : CEPIAD 131 ; Mbour 15 ; Thiaroye 34, Kaolack 4.

Tableau 6. Résultats des activités de préventions et de prise en charge des CDI, 2022

Structure	Nombre sorties	Contacts UDI hommes	Contacts UDI femmes	Nouveaux contacts	Contacts injecteurs	Seringues Distribuées	Préservatifs	Références	Dépistage VIH	CDI actuellement sous Méthadone
CEPIAD	115	781	232	233	127	6 437	7 110	290	553	131
UPAM- MBOUR	167	646	244	558	35	16	5 425	895	449	15
CHNPT- THIAROYE	52	466	41	44	0	3 644	3 110	355	208	34
CHREIN-KAOLACK	48	176	117	167	24	175	3 165	7	196	4
UPAD-DIOURBEL	90	263	3	209	11	0	0	0	84	0
ANCS							50 785		2 428	
Total	472	2 332	637	1 211	197	10 272	69 595	1547	3 918	184

Sources : Rapports CEPIAD et ANCS, 2022

4.2. Prévention de la Transmission Mère/Enfant du VIH

Les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de l'élimination de la Transmission Mère/Enfant du VIH (eTME) qui a débuté en 2018, montrent une progression de la proportion de femmes enceintes dépistées qui passe de 76,0 % en 2018, 81,0 % en 2019, 83,0 % en 2020, 84,7 % en 2021 et 85,3 % en 2022.

La couverture des femmes enceintes séropositives qui ont reçu des ARV est passée de 64,0 % à 71,0 % entre 2018 et 2020 puis à 67,5 % et 70,0 % entre 2021 et 2022.

Le diagnostic précoce, suivi de la mise sous prophylaxie ARV des enfants, est restée constant entre 2020 en 2022 avec 35,0 %. Cependant, des efforts restent à faire pour atteindre les cibles fixées.

Tableau 7. Evolution des indicateurs de la PTME 2018-2022

Indicateurs	2018		2019		2020		2021		2022	
	N	%	N	N	N	%	N	%	N	%
Nombre de femmes enceintes ayant bénéficié d'un dépistage au VIH et qui ont reçu leurs résultats	441 190	76,0	483 129	81,0	503 569	83,4	531 088	84,7	537 867	85,3
Nombre de femmes enceintes séropositives au VIH ayant reçu des ARV pour réduire la transmission de la mère à l'enfant	1 401	64,0	1 445	72,0	1 394	74	1350	67,5	1380	70,0
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives recevant un test virologique dans les 2 mois qui suivent leur naissance	511	23,3	791	38,0	658	35	700	35	657	33,3
Nombre d'enfants nés de femmes séropositives bénéficiant d'une prophylaxie par les ARV pour la réduction de la TME	987	45,0	1 014	50,0	1141	60	1090	54,5	744	37,8 %

Sources : Données de routine, 2022

4.3. Prise en charge des personnes vivant avec le VIH

Selon les données de l'enquête du taux de survie 2022, 33 427 PVVIH étaient régulièrement suivies (avec ou sans traitement ARV) et 33 423 PVVIH étaient régulièrement suivies et mises sous TAR

La répartition de la file active sous TAR par région montrait que la région de Dakar avait environ 1/3 des PVVIH sous TAR. Les régions de Dakar, Ziguinchor, Kolda, Thiès, Kaolack et Tambacounda regroupaient plus de 70,00 % des PVVIH avec respectivement : 30,69 %, 10,94 %, 9,77 %, 8,98 %, 6,11 %, 5,40 %. (Figure 8).

Répartition des PVVIH sous TAR et de la séropositivité selon la région, Sénégal 2022

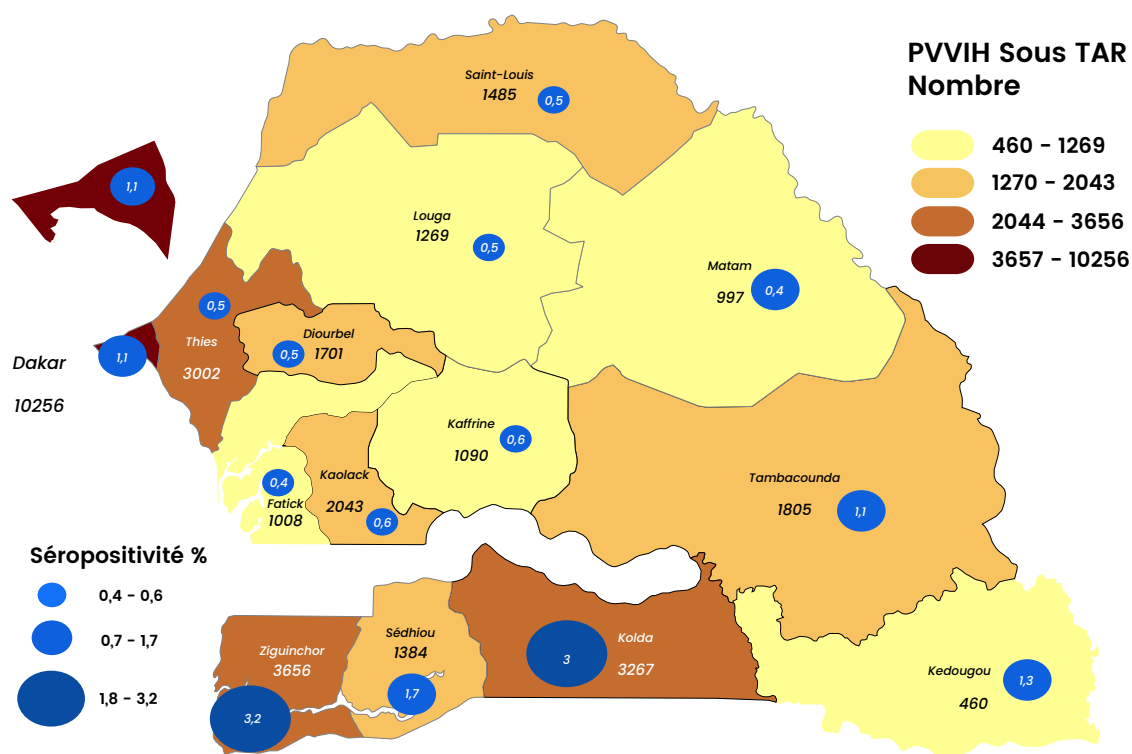


Figure 11. Répartition des PVVIH sous TAR selon les régions, Sénégal 2022

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2022

Le nombre de patients régulièrement suivis sous traitements ARV est en constante augmentation passant de 13 716 à 33 423 entre 2013 et 2022.

On constate que la file active globale et celle des patients sous ARV se superposent depuis 2017. Ce qui témoigne d'une bonne mise en œuvre de la stratégie Tester & Traiter qui signifie que la quasi-totalité des patients dépistés sont systématiquement mis sous traitements ARV (Figure 9).

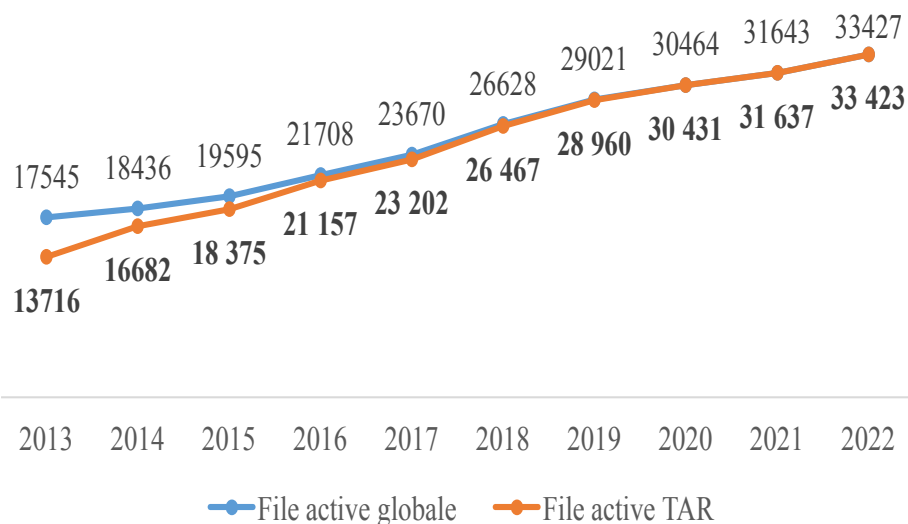


Figure 12. Evolution des files actives globale et sous TAR_ Sénégal, 2013 – 2022

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2022

La couverture en ARV a beaucoup évolué entre 2013 et 2022. Elle est passée de 31,2 % à 80,4 %. (Figure 10)

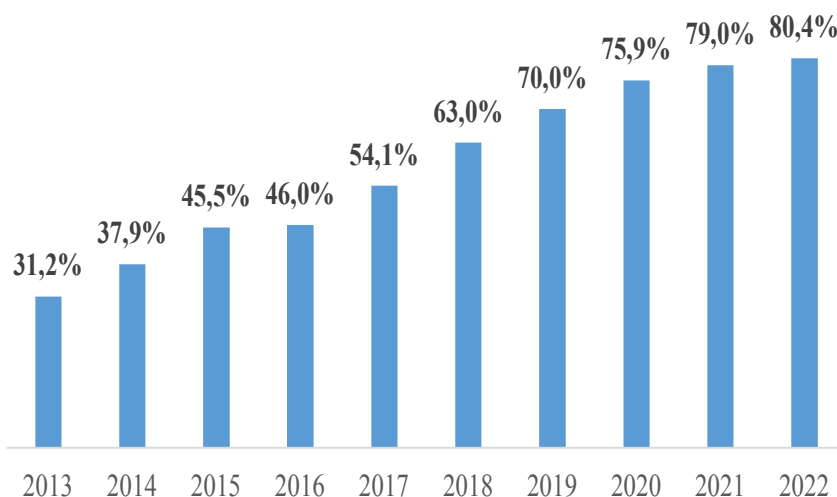


Figure 13. Evolution de la couverture en ARV

Sources : Evaluation du taux de survie, USER 2022

Selon les objectifs des 95-95-95 fixés par l'ONUSIDA à l'horizon 2025, le Sénégal avait obtenu en 2022, les résultats suivants : 88,00 % PVVIH connaissaient leur statut sérologique, 91,00 % étaient sous TAR parmi celles qui connaissaient leur statut sérologique et 90,00 % avaient une charge virale supprimée (inférieure à 1000 copies/ml) parmi celles qui étaient sous TAR (figure 11).

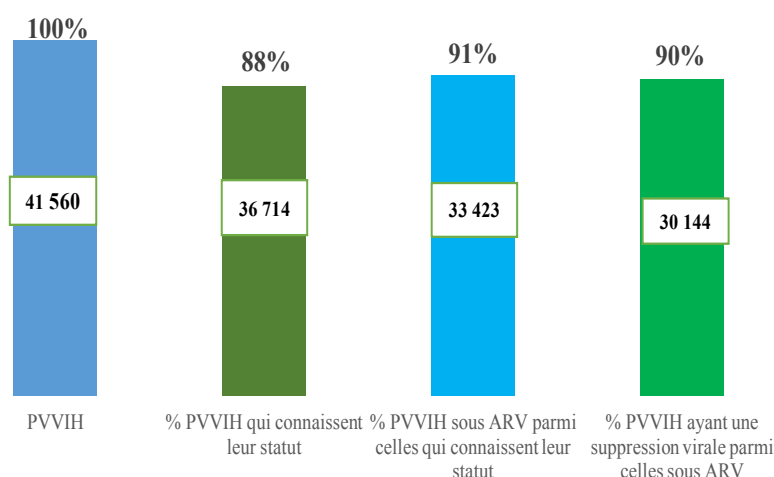


Figure 14. Situation des 95-95-95 (tout âge)

Sources : Rapport du taux de survie, USER 2022

Les résultats de la prise en charge des enfants restent encore très faibles en 2022. Sur 3 605 enfants infectés par le VIH estimés, seuls 1 559 ont été diagnostiqués soit 43,0 %, 1 464 parmi eux ont eu accès au traitement ARV soit 41,0 % et seulement 1 169 ont une suppression de la charge virale soit 32,0 % (figure 12).

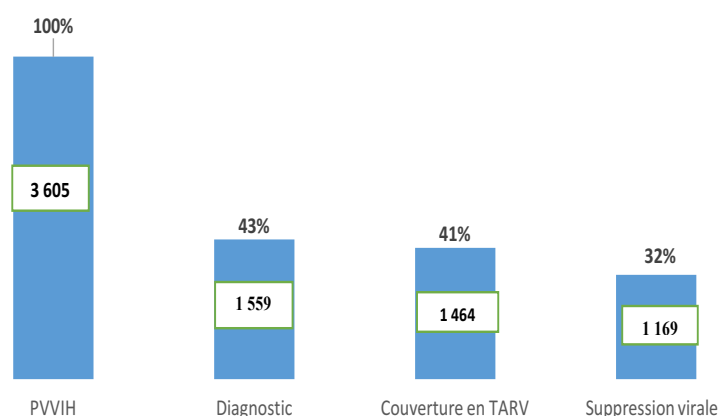


Figure 15. Couverture des soins et traitement ARV chez les Enfants

Sources : Rapport du taux de survie, USER 2022

Le faible accès au dépistage chez les enfants serait lié à plusieurs facteurs dont la stigmatisation, le statut d'orphelin, le faible niveau socioéconomique des familles, ainsi que les facteurs programmatiques comme l'insuffisance d'intégration du dépistage systématique du VIH au niveau des services de prise en charge des enfants (malnutrition, tuberculose, hospitalisation, vaccination, dépistage familial, etc.) et le faible recours au dépistage familial.

4.4. Gestion des médicaments ARV, réactifs et autres produits médicaux

Dans le cadre de la riposte au VIH/Sida le financement des intrants pour le dépistage, le traitement et le suivi biologique sont assurés par le Gouvernement du Sénégal, le Fonds mondial et rejoint par le PEPFAR depuis 2021.

Le budget en médicaments antirétroviraux, en tests de dépistage rapide, en réactifs et consommables de laboratoire, en équipements médicaux et de laboratoire s'élevait à 4 376 689 668 FCFA en 2021 réparti comme suit :

- o Gouvernement : 2 150 000 000 FCFA
- o Fonds Mondial: 2 028 573 672 FCFA
- o USAID/PEPFAR: 198 115 996 FCFA

Le Budget du Gouvernement du Sénégal pour l'achat des intrants VIH est exécuté par la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA).

Les achats sur la subvention du Fonds Mondial sont effectués via une plateforme d'achat groupés du Fonds mondial : la Plateforme Wambo, mais également avec les fournisseurs locaux sur DAO pour les équipements et autres consommables de laboratoire.

La PNA est chargée de la gestion et la distribution des produits achetés via Wambo et les autres fournisseurs.

4.4.1. Gouvernement /Budget ARV et Réactifs

Une convention pour l'approvisionnement en médicaments et réactifs est signée entre le ministère de la Santé et la PNA. Cette dernière est chargée de l'exécution du budget alloué par le Gouvernement du Sénégal pour l'achat des intrants VIH.

En 2022, la PNA a exécuté à la date du 31 décembre 2022 un montant de 1 383 244 270 F CFA, soit 83.83% du montant total de la convention qui est de 1 650 000 000 FCFA plus une rallonge de 500 000 000 F CFA.

Le tableau 8 fait état de l'exécution du budget État depuis 2014. Le cumul des dépassements budgétaires pour l'achat des médicaments et réactifs du programme sida, depuis 2014 à nos jours, est estimé à 4 220 571 939 FCFA selon la PNA.

Tableau 8. Exécution budget Etat 2014 à 2022

ANNEES	MONTANTS INSCRITS	MONTANTS EXECUTES	SOLDES	CUMUL SOLDES F CFA
Report 2014			1 258 689 420	1 258 689 420
2015	1 300 000 000	2 392 411 193	1 092 411 193	2 351 100 613
2016	1 450 000 000	2 295 650 277	845 650 277	3 196 750 890
2017	1 500 000 000	1 525 026 853	25 026 853	3 221 777 743
2018	1 300 000 000	1 511 287 608	211 287 608	3 443 784 127
2019	1 235 851 563	1 903 178 860	667 327 297	4 111 111 424
2020	1 600 000 000	1 405 888 057	5 888 057	4 773 548 259
2021	1 650 000 000	1 080 026 278	-552 976 320	4 220 571 939
2022	2 150 000 000	1 383 244 270		4 220 571 939

Sources GAS, 2022

4.4.2. Fonds mondial /budget ARV et Réactifs

En 2022, le budget pour les intrants du Fonds mondial s'élève à 2 028 573 672 FCFA pour l'achat des médicaments antirétroviraux, des réactifs et consommables de laboratoire et des équipements.

Les achats sont effectués via :

- Wambo, la plateforme d'achat du Fonds mondial pour un montant de 1 602 594 260 FCFA d'ARV, les tests de dépistage rapide, les réactifs et consommables de laboratoire.
- Fournisseurs locaux pour l'achat des équipements et des réactifs et consommables de laboratoire à hauteur de 142 769 803 FCFA.
- PPM avec USAID, des réactifs de charge virale et diagnostic précoce sont acquis pour un montant de 198 115 996 FCFA

Un protocole d'accord est signé entre le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) et la Pharmacie nationale d'approvisionnement (PNA) pour la réception des intrants VIH acquis dans le cadre de la subvention, le stockage et la distribution jusqu'aux points de prestation de service. En 2022, le taux d'exécution du budget ARV et réactifs du FM est de 92,36 % soit un montant de 1 873 511 230 FCFA. Il faut noter que des frais de gestion à hauteur de 7,5 % ont été payés à la PNA pour les achats effectués sur Wambo et les autres fournisseurs pour un montant de 128 147 167 F CFA.

Tableau 9. Achats Wambo et autres plateformes

Wambo et fournisseurs locaux : 2022		
Désignation	Montant	Fournisseurs
Achat ARV et réactifs, consommables de labo	1 602 594 260 FCFA	Wambo (FM)
Équipements de laboratoire et autres consommables	142 769 803 FCFA	Fournisseurs locaux
Réactifs charge virale et PCR	198 115 996 F CFA	PPM USAID
Frais de gestion	128 147 167 FCFA	PNA

4.5. Stratégies d'adaptation du programme à la Covid-19

Comme dans la plupart des pays au monde, l'évolution de la pandémie a connu une tendance baissière au courant de l'année 2022 selon le Ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Aucune perturbation, en matière de fréquentation des structures sanitaires par les patients, de prestations de services liées au VIH, de rapportage des données qui seraient liées au contexte COVID 19 n'a été rapporté. La reprise des activités du programme tant au niveau central que décentralisé est effective.

Néanmoins, dans l'optique d'assurer la continuité des services, les stratégies d'adaptation du programme au Covid 19 sont maintenues à travers :

- Le renforcement de la communication avec l'élaboration et la mise à disposition de supports intégrés covid-19, VIH, Tuberculose, Paludisme ;
- Le renforcement de la coordination et le suivi des patients pour une continuité des soins à travers les cellules de veille et d'alerte ;
- Des appuis aux cellules de suivi au niveau de chaque site de traitement pour le rappel des RV, l'orientation et la continuité de traitement des patients suivis dans les sites de PEC VIH et les sites de PEC de la tuberculose ;
- Le renforcement de la réduction des risques (RdR) et la PEC des CDI (groupes de parole ciblés, activités outreach selon une approche différenciée, recherche de CDI perdus de vue, indemnités, transport et crédits téléphoniques pour les médiateurs) ;
- L'appui au transport des médiateurs pour la distribution d'ARV ;
- L'appui au transport de la Mother mentor ou des femmes enceintes séropositives et /ou enfant PDV pour le suivi de leur traitement ;
- L'accompagnement technique des prestataires pour le suivi de la mise en œuvre de la PSD au Sénégal ainsi que la mise en réseau des prestataires ;
- L'adoption de la prestation de services différenciés avec une dotation multi-mois en ARV pour les PVVIH stables (suivi du TAR à distance, VAD trimestrielle) ;
- L'élaboration du plan de mise à l'échelle de la dispensation de l'auto dépistage à tous les niveaux (central, décentralisé, Communautaire, officines privées) et du plan de communication sur la stratégie de l'auto dépistage au Sénégal ;
- Le renforcement de la prise en charge communautaire à travers l'acquisition de motos pour l'offre de services différenciés par les équipes mobiles communautaires pour assurer le continuum de soins à domicile et dans les lieux de fréquentation des populations clés ;
- Un appui logistique en matériel informatique et système de vidéoconférence pour le suivi et la coordination des activités des Sous Récipiendaires publiques et communautaires ;
- Un appui à la collecte, l'acheminement des échantillons et le rendu des résultats de charge virale par l'achat de motos ;
- L'optimisation des GenXpert pour le dépistage du VIH
- L'appui à la Recherche action entre le CRCF et le RNP pour accompagner la vaccination des PVVIH et leur famille.

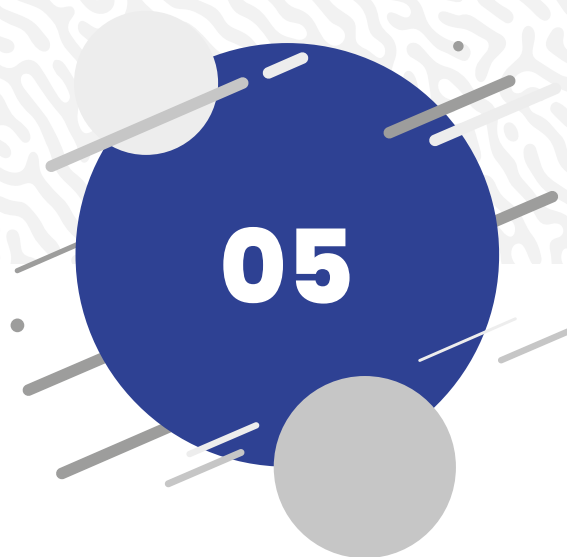
4.6. Mise en œuvre par les secteurs

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme pour l'exercice 2022, le CNLS a signé des accords de financement pour la période de janvier à décembre 2022 avec les partenaires de mise en œuvre. Il s'agit des secteurs impliqués dans la riposte au sida et des services de référence du VIH.

Ces structures bénéficient, en plus des financements, de renforcement des capacités dans la planification, l'exécution technique, la gestion financière et le suivi évaluation pour rendre compte de l'utilisation efficiente des ressources et l'atteinte des résultats fixés.

Tableau 10. Conventions de financements 2022 signés entre le SE/CNLS et les Ministères

Sous Récipiendaires	BUDGET FM (FCFA)	BUDGET ETAT (FCFA)	Total Conventions
Division de la lutte contre le Sida (DLSI)	202 158 946	13 200 000	215 358 946
Programme National de lutte contre la Tuberculose (PNT)	32 502 545	0	32 502 545
CEPIAD et sites décentralisés de PEC /CDI	95 720 403	0	95 720 403
Centre de Recherche Clinique et de Formation (CRCF)	14 134 982	37 281 279	51 416 261
Centre de Traitement Ambulatoire (CTA)	16 800 000	20 600 000	37 40 000
Laboratoire de Bactério-Virologique / Dantec (LBV)	0	16 816 150	16 816 150
14 Regions médicales (RM)	289 842 218	134 108 410	423 950 628
PNA et autres fournisseurs (ARV, réactifs équipements médicaux)	53 377 484		53 377 484
Total Ministère de la Santé et de l'Action sociale	1 017 405 155	340 602 478	1 358 007 633
Ministère de la Jeunesse	42 270 000	8 008 000	62713000
Ministère de l'Education	7 500 000	3 969 000	
Ministère de la Justice	14 868 000	1 008 000	15 876 000
Ministère des Forces Armées	32 874 651	13 800 000	46 674 651
Ministère de l'Intérieur	16 650 150	4 786 422	24018250
Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la protection des enfants	9 183 000	12 820 000	31824251
Ministère du Travail	1 378 500	4 008 000	10737500
Total Secteur ministériels non santé	123 345 801	44 391 422	191 843 652
Total Général	1 140 759 956	384 993 900	1 549 851 285



ACTIVITÉS PHARES

5.2. Journée mondiale de lutte contre le sida édition 2022

Thème : Égalité aux soins, à l'information pour Tous, pour vaincre le VIH et le sida

La cérémonie de la 34ème Journée mondiale de lutte contre le sida s'est déroulée à MBAO, une banlieue de Dakar, sous la présidence du maire Abdou Karim SALL.

Le District sanitaire de MBAO et le secteur de l'éducation ont également joué un rôle essentiel en mobilisant leurs équipes et le réseau communautaire des «badjenou Gokh, les lycées et les collèges pour assurer le succès de l'événement. Le thème «Égalité aux soins, à l'information pour tous, pour vaincre le VIH et le sida» souligne l'importance de l'égalité, la nécessité de prendre en charge les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants touchés par le VIH, de lutter contre la transmission du virus de la mère à l'enfant et de promouvoir l'égalité pour plus d'équité.



Verbatim :

Dr Safiatou THIAM,
Secrétaire Exécutive du CNLS :

« Il faut mettre fin à la transmission du VIH de la mère à l'enfant : c'est une «transmission intolérable» ».



Demba KONÉ,
Directeur pays ONUSIDA :

« Il faut travailler en faveur de l'égalité entre hommes et femmes dans l'accès aux service VIH ».



Abdou Karim SALL,
Maire de Mbao :

Salue « le partenariat avec le CNLS et souligne l'importance de la multisectorialité dans la lutte contre le sida ».



Dans le contexte de la Coupe du Monde de football et sous les couleurs nationales, le District sanitaire a organisé une stratégie avancée de dépistage du VIH, et des activités récréatives ont été mises en place pour divertir les jeunes venus célébrer l'événement, telles que des jonglages, des concours de chant, des compétitions de tirs au but, et des animations radiophoniques.

Cette célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida a été une occasion remarquable de mobiliser la société dans son ensemble, de sensibiliser à l'égalité dans la lutte contre le VIH et de renforcer les efforts pour mettre fin à cette maladie.





5.1. Atelier de redynamisation de la plateforme transfrontalière

La plateforme sous régionale de concertation et de coordination transfrontalière de la riposte au sida mise en place en 2015 par la Gambie, la Guinée Bissau et le Sénégal, dans le but de stimuler des activités innovantes et ciblées pour atteindre les groupes les plus vulnérables, constitue un cadre de gestion concertée et de synergie d'actions entre les trois pays.

Dans l'optique de maintenir la dynamique de collaboration fructueuse entre ces trois pays, le CNLS du Sénégal, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a tenu à redynamiser ladite plateforme afin d'optimiser l'accès équitable et égal aux services liés au VIH et éliminer progressivement les entraves à des résultats de qualité dans la réponse au VIH.



La région de Ziguinchor a abrité cette importante activité, qui a vu la participation de 48 participants des 3 pays. Y ont effectivement pris part les représentants des instances de coordination nationales de lutte contre le sida de la Gambie, de Guinée Bissau et du Sénégal, des organisations de la société civile opérant dans les zones transfrontalières, des structures de prise en charge du VIH situées dans ces mêmes zones et des partenaires techniques et financiers soutenant des initiatives transfrontalières

Cette rencontre a été l'occasion d'un partage d'expérience sur les stratégies et les résultats des 03 pays en matière de populations-clés et droits humains, de faire le suivi des décisions de la dernière rencontre et de réviser le cadre d'action sous régional pour la prise en charge du VIH en zones transfrontalière.



5.3. Lancement de la campagne nationale de mobilisation pour la prise en charge des enfants vivant avec le VIH

À ce jour, on estime que 3 957 enfants vivent avec le VIH, mais seulement 1 661 d'entre eux ont été testés et mis sous traitement, ce qui laisse un écart de 2 296 enfants non traités. Malgré la gratuité des médicaments, peu d'enfants y ont accès en raison des difficultés de déplacement vers les centres de prise en charge et/ou de graves problèmes alimentaires.



Conscient que tous les enfants ont les mêmes droits et souhaitant mettre fin à cette injustice sociale, le Conseil National de Lutte contre le Sida, en collaboration avec ses partenaires, a lancé une campagne de mobilisation de fonds pour contribuer à la prise en charge des enfants vivant avec le VIH.

Thème de la campagne : Prenons un enfant par la main – Taxawu Xaleyi

Cette campagne vise également à impliquer le secteur privé et les bonnes volontés dans le financement et le soutien de la lutte contre le sida.



La cérémonie officielle de lancement, présidée par le Directeur de la Direction Générale de la Santé en présence du préfet de Dakar et des partenaires s'est tenue le 20 juin 2022 à la Place du Souvenir en présence de partenaires et d'acteurs.



5.4. Remise de soutien pour la prise en charge des enfants vivant avec le VIH dans la région de Fatick

Le Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS) a remis un don de trois millions de francs CFA à l'association Bokk Yakkar de Fatick. Il s'agit du premier acte d'un partenariat établi entre le CNLS et la Société civile dans le cadre de l'exécution des fonds mobilisés lors de la campagne «Taxawu Xaleyi», visant à améliorer la prise en charge des enfants vivant avec le VIH.



Cet événement s'est déroulé lors du gala annuel de lutte organisé par l'association, qui avait également pour objectif de collecter des fonds pour soutenir les actions du projet d'amélioration de la prise en charge des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) au Sénégal, notamment en renforçant l'accès aux services de soins et à la prise en charge nutritionnelle.

5.5. Visite de la délégation du ministère de la Santé de Cote d'Ivoire

Une délégation ivoirienne conduite par le Pr Mamadou Samba, le Directeur général de la santé, a effectué une visite au Sénégal, pour s'inspirer de l'exemple sénégalais en matière de riposte contre le VIH.





L'organisation de cette lutte est « une expérience que nous devons capitaliser pour voir comment nous en servir en Côte d'Ivoire » selon Pr Samba.

Bien que la prévalence se situe entre 1,7 et 1,9% en Côte d'Ivoire, les efforts ont permis de réduire de plus de 60% les nouvelles infections et de 50% les décès liés au VIH. Comme au Sénégal, la prise en charge est gratuite, avec une importante participation de l'État dans l'acquisition des ARV « pour des questions de souveraineté ». Autre similitude, partagée avec de nombreux pays africains.

La capacité de coordination du CNLS est un aspect qui retient l'attention de Pr Samba :

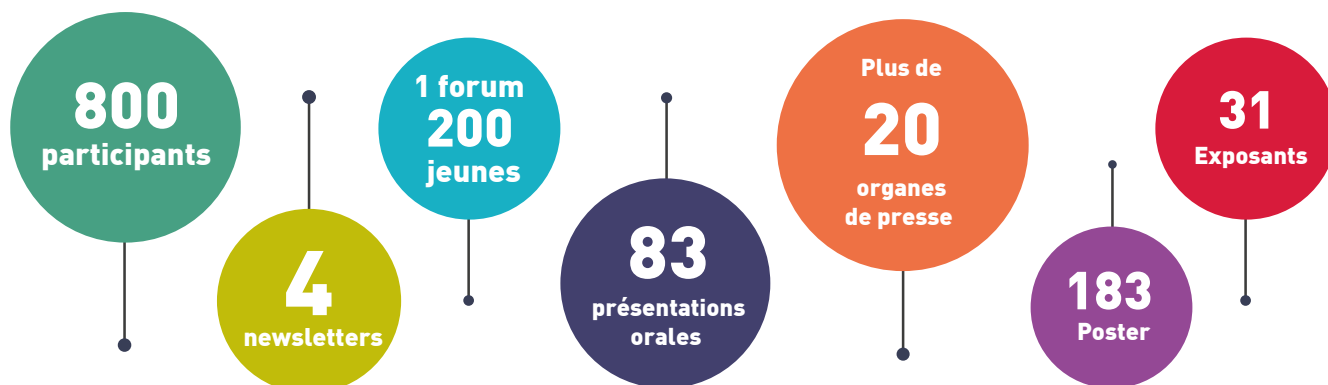
« L'organisation de la lutte contre le sida au Sénégal devrait inspirer le nouveau cadre de coordination que la Côte d'Ivoire devrait aussi avoir, et qui permettrait que la lutte soit réellement multisectorielle. »

Selon Prof Samba : « un travail qui doit se faire dans la multisectorialité » puisqu'il y a de nombreux aspects que les autres ministères en dehors de celui de la santé, sont les seuls à pouvoir aborder ».

En dehors de l'ancrage institutionnel important du CNLS, c'est son organisation qui séduit Pr Samba. Notamment en termes de gouvernance, l'instauration d'un comité de pilotage et du forum des partenaires qui sont des éléments essentiels.

5.6. Journées Scientifiques Sida du Sénégal, 3ème Edition

Les JSSS en chiffres



« Du 1er au 3 novembre 2022, plus de 800 professionnels de santé et chercheurs sénégalais et internationaux se sont réunis au Centre de Conférence Président Abdou Diouf dans la localité de Diamniadio, pour la troisième édition des Journées Scientifiques Sida du Sénégal (JSSS3)

Sous le haut patronage du Président Macky SALL, sous la présidence d'honneur du Dr Marie Khémessse NGOM NDIAYE, ministre de la Santé et de l'action sociale, les experts de la santé et du sida, la Société civile, les partenaires techniques et financiers, des exposants et participants de tous horizons se sont retrouvés pour échanger, débattre sur le thème du sida en contexte de COVID 19 et maladies émergentes, et des stratégies à mettre en œuvre pour réduire les inégalités

La Ministre de la santé et de l'action sociale, Dr Marie Khémessse Ngom Ndiaye, venue présider les cérémonies d'ouverture et de clôture a déclaré : « La mobilisation des scientifiques aux côtés des programmes est très importante. C'est à ce prix que nous pourrons être au rendez-vous pour l'atteinte de la cible en 2030 pour l'objectif d'élimination du sida comme préoccupation de santé publique ».

Marraine et Parrain des JSSS3



Pr Ndèye Coumba Touré KANE



Pr Moussa Seydi



Les distinctions

Le Conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), initiateur de la rencontre, a primé 19 acteurs et institutions qui se sont distingués dans la lutte contre le sida. La recherche a été en fête avec la distinction du jeune chercheur du CRCF de Fann, le Dr Thierno Mady Diallo.

Les districts de Oussouye et de Mbao ont été primés pour leur performance dans la lutte contre le Sida et la palme est revenu au programme sida des armées qui a enregistré le plus faible taux de prévalence avec une constance depuis plusieurs années.



Le forum des jeunes

Une des particularités de cette troisième édition a été le forum sur la prise en charge psychologique des jeunes. Une séance qui a permis aux jeunes de partager sur des questions les concernant afin de mieux prendre en charge leurs besoins, ainsi que l'aspect prévention des nouvelles infections dans la riposte au Sida



5.7. Activités des sous récipiendaires et partenaires

5.7.1. Ministère de la Famille

Semaine de mobilisation nationale des Femmes contre le SIDA

Un forum national de trois (03) jours sous le thème « Égaliser pour une meilleure prise en charge des préoccupations des enfants et des adolescents (es) face à l'infection à VIH » a marqué la célébration de la semaine nationale de mobilisation des femmes contre le Sida organisée par le ministère de la Femme de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants.

La cérémonie de lancement de cette semaine nationale de mobilisation des femmes contre le Sida a été rehaussée par la présence effective du Secrétaire Général du Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants, de la Secrétaire Exécutive du Conseil National de lutte contre le Sida, de la Présidente du Réseau National des personnes vivant avec le VIH (RNP+) et du Directeur pays de l'ONUSIDA





Ce forum d'envergure nationale a regroupé, les présidentes régionales des organisations féminines, les associations de personnes vivant avec le VIH, le réseau convergence des jeunes vivant avec le VIH, l'association des juristes du Sénégal, L'AEMO, les directions en charge des enfants du ministère de la Femme de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants et le Conseil National de Lutte contre le Sida.

La cérémonie a donné l'occasion aux différentes parties prenantes de discuter des enjeux et défis dans le cadre de la protection des droits et la promotion de l'équité dans la riposte au VIH. A l'issue des travaux, les participants ont pris l'engagement d'entreprendre des actions destinées à repousser les inégalités dans la lutte contre le VIH/SIDA.



5.7.2. Région médicale de Kédougou

Célébration de la Journée Mondiale contre le SIDA : Région médicale de Kédougou

La région médicale de Kédougou, à l'instar de la communauté internationale et nationale, a célébré la Journée mondiale contre le Sida qui constitue un temps fort de mobilisation de tous les acteurs de la lutte contre le SIDA. L'édition 2022, marquée par l'organisation d'activités de mobilisation des communautés, a été l'occasion de communiquer et sonner la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs autour de la riposte pour mettre fin aux différentes formes d'inégalités dans la lutte contre le sida, surtout celles touchant les jeunes.

Le District sanitaire de Salémata a servi de cadre pour abriter trois activités phares de la journée mondiale de mobilisation contre le SIDA.

- Une Randonnée pédestre dans les artères de la ville, suivie de dépistage, et qui a vu la participation de plus de 300 jeunes filles et garçons, hommes et femmes, autorités administratives et autorités territoriales de la région de Kédougou.
- Un Forum régional sur le thème « Des inégalités accentuées par l'épidémie à VIH », une situation qui constitue un frein à la riposte au VIH. Plus de 200 personnes (enseignants et élèves) du lycée de Salémata ont participé à cette importante rencontre.
- Une Session d'éducation thérapeutique à l'intention des PVVIH suivies au niveau du centre de santé de Salémata.

La célébration a par ailleurs permis d'attirer l'attention des populations sur l'importance de poursuivre la mobilisation pour réduire des inégalités notées dans la lutte contre le VIH SIDA.



DLSI: Introduction de la prestation de services différenciés du VIH dans les stratégies régionales

La Division de Lutte contre le SIDA et les IST (DLSI) du ministère de la Santé et de l'Action Sociale a piloté en 2022 le processus d'introduction de la PSD dans la prise en charge du VIH au Sénégal en collaboration avec le CNLS. C'est avec la formation des formateurs de Kédougou qu'elle a démarrée le processus, avec une forte implication des pôles régionaux de référence.

L'engagement des formateurs du niveau régional, l'appui financier et technique du programme ont permis la tenue de 19 ateliers de formation dans 11 régions du pays. Plus de 600 prestataires des régions de Dakar, Fatick, Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Matam et Ziguinchor ont bénéficié de la formation sur la PSD au courant de l'année.

Pour rappel, la PSD est une des recommandations de l'OMS. Elle promeut une approche centrée sur le client à travers une adaptation des services VIH à divers groupes et profils de personnes vivant avec le VIH tout en maintenant les principes de l'approche de santé publique. Elle s'applique également à toute la cascade de soins, du dépistage du VIH à la suppression virale à long terme.



Session de formation des formateurs de la RM Kédougou sur la PSD

Mise à disposition des supports de communication dans les 14 régions du Sénégal : les régions médicales renforcées en supports de communication

Le CNLS en partenariat avec le SNEIPS et les programmes prioritaires que sont le Paludisme, la Tuberculose et le VIH/sida, a organisé un atelier d'élaboration de supports intégrés pour renforcer la communication autour de ces maladies en rapport avec la COVID-19.

A l'issue de cette activité, différents supports ont été élaboré pour les 3 programmes

Des fiches techniques/dépliants, des affiches, des banderoles, des spots ont été élaborés et produits en vue d'améliorer la résilience du système de santé et d'autre part, renforcer leurs stratégies de lutte en les adaptant au contexte sanitaire particulier pour éviter que les performances acquises par les différents programmes de santé ne soient fragilisées

Une mission a été organisée du 16 au 25 octobre 2022 pour mettre les supports covid et autres documents à la disposition dans les structures de santé dans les 14 régions

A l'issue de la mission des affiches sur la COVID ont été distribuées

5.7.3. Ministère de l'Education Nationale

Renforcement de l'information de la cible adolescente et jeune sur l'infection à VIH et la Santé de la Reproduction

L'accès aux services de promotion de la santé et l'offre de soins appropriés reste fondamental pour que les adolescent(e)s et les jeunes puissent prendre conscience de leurs droits à la santé, y compris leur santé de la reproduction.

Des actions coordonnées menées en milieu scolaire, contribuent à l'amélioration des connaissances sur la santé de la reproduction et la prévention du VIH et des IST.

Une série d'ateliers organisée par le Ministère de l'Education Nationale en collaboration avec le CNLS a permis l'élaboration d'outils IEC/CCC sous forme de livret et affiches sur différentes thématiques dont l'infection à VIH et la Santé de la reproduction destinés à renforcer le niveau de connaissance des adolescent(e)s et jeunes scolarisés et ainsi participer à l'adoption de comportements responsables en matière de prévention des nouvelles infections à VIH et autres IST.



Atelier de conception des outils IEC/CCC sur la prévention des IST et du VIH



5.7.4. Ministère de la Justice

Atelier de plaidoyer et de sensibilisation des acteurs gouvernementaux sur les services de VIH liés aux droits humains

Partenariat entre la Direction des Droits Humains et le Conseil National de Lutte contre le Sida

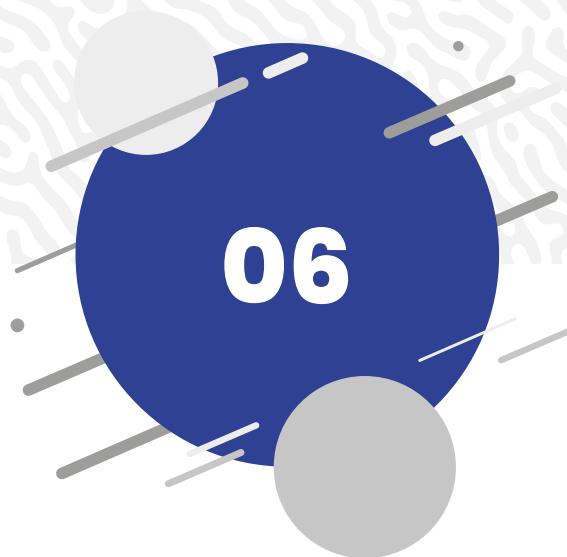
La promotion des droits humains liés à la santé demeure une importante composante dans les stratégies de lutte contre le VIH/SIDA. En effet, la stigmatisation, la discrimination et les violations constatées persistent et constituent une entrave à l'atteinte de l'objectif d'élimination du VIH d'ici 2030. Il importe dès lors de promouvoir et soutenir le changement de comportement en prévoyant un environnement propice à l'accès à la prévention et au traitement du VIH/SIDA.

C'est dans ce sens que le CNLS, dans sa mission de coordination et de plaidoyer, en partenariat avec le ministère de la justice, à travers la Direction des Droits humains, a organisé un atelier de plaidoyer et de sensibilisation des acteurs de la justice et des forces de l'ordre sur les services de VIH liés aux droits humains, les 28 et 29 novembre 2022.

Cette rencontre a été l'occasion de partager les enjeux et les défis de la riposte au sida et engager avec les acteurs du gouvernement un dialogue constructif pour leur soutien afin d'avoir un environnement juridique favorable à la lutte contre le sida. Ces acteurs gouvernementaux qui occupent une place capitale ont en effet le pouvoir d'influencer les politiques publiques et le cadre juridique relatifs à l'accès aux soins des PVVIH et des populations les plus exposées au VIH.







ACTIVITÉS SUIVI & ÉVALUATION

6.1. Rapport Mondial sur le Sida (GAM 2022)

La communauté internationale s'est résolue à apporter une riposte efficace à la pandémie du VIH et à adopter depuis 2001 plusieurs déclarations politiques sur le VIH/sida lors des assemblées générales de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ces déclarations constituent des orientations fixant des objectifs que tous les pays adoptent et mettent en œuvre des stratégies pour les atteindre. En 2016, La Déclaration politique sur le VIH/sida des Nations Unies portait sur la stratégie d'accélération de la riposte contre le VIH et de la fin de l'épidémie du sida d'ici 2030.

En 2021, l'ONUSIDA a élaboré le document de stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 " Mettre fin aux inégalités, Mettre fin au sida". Il s'agit d'une nouvelle approche audacieuse qui utilise une optique d'inégalités pour combler les lacunes qui empêchent les progrès visant à mettre fin au sida. Elle vise à réduire ces inégalités qui sont à l'origine de l'épidémie de sida et à donner la priorité aux personnes qui n'ont pas encore accès aux services vitaux de lutte contre le VIH.

A travers cette déclaration politique, les pays membres des Nations Unies réaffirment dans 10 engagements, leur volonté à mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030. Ils s'engagent à mettre fin aux inégalités mais également à atteindre les cibles fixées pour 2025 notamment les 95-95-95. Le Sénégal à l'instar des autres pays de la communauté internationale, produit régulièrement un rapport national sur les progrès réalisés dans la riposte au sida. Ce rapport est élaboré chaque année, selon un processus participatif sous la coordination du SE/CNLS avec l'appui des partenaires comme l'ONUSIDA, EpIC FHI 360, UNICEF, l'ANCS et la DLSI.

Ce rapport GAM fournit des informations, utilisées aussi bien au niveau national qu'au niveau international pour la prise de décisions stratégiques.

6.2. Système électronique et digitalisation des données socio sanitaires

Dans le cadre de la santé numérique et la digitalisation des données pour produire des informations sanitaires à temps réel afin d'appuyer la prise de décision basée sur des données probantes, le Secrétariat du Conseil national de lutte contre le sida (SE/CNLS), avec l'appui de la DSIS du MSAS, la DLSI et les partenaires, a mise en place le Module Tracker et son opérationnalisation. Le module Tracker ainsi que la plateforme DHIS2 permettent de renforcer le système d'information sanitaire et le suivi évaluation du programme de lutte contre le sida.

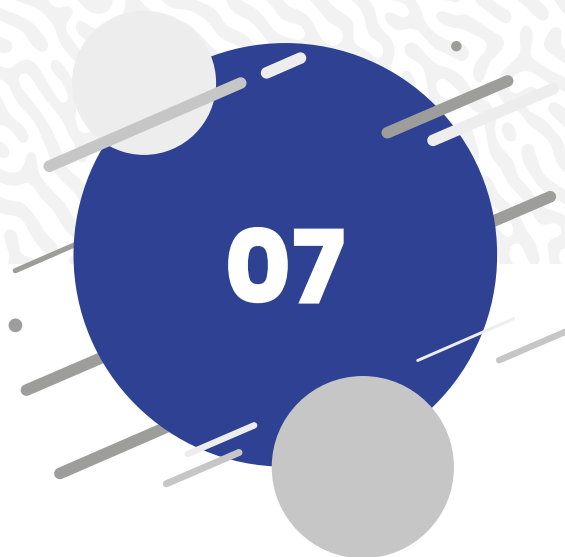
Le module Tracker est mis à jour pour prendre en compte les nouvelles approches et orientations du programme en matière de prise en charge de patients vivant avec le VIH. Il s'agit d'une solution informatique très flexible qui repose sur une plateforme modulaire DHIS2 adoptée comme entrepôt des données de routine des programmes de santé par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale.

Ce module couvre la gestion du dossier individuel des patients et permet un accès en temps réel des données de la prise en charge. Des formations ont été menées au niveau de toutes les régions et les données issues des différentes bases de données locales ont été également importées.

Pour assurer l'unicité du système d'information, la plateforme de notification des cas SENCAS est interopérable et intégré dans le Module Tracker grâce à l'appui du programme PEPFAR à travers la CDC.

Par ailleurs, pour éviter la duplication des données rapportées (doublons), un projet de Système d'identification biométrique par empreinte digitale (SIBED) est en cours de mise en œuvre avec l'appui de la CDC.





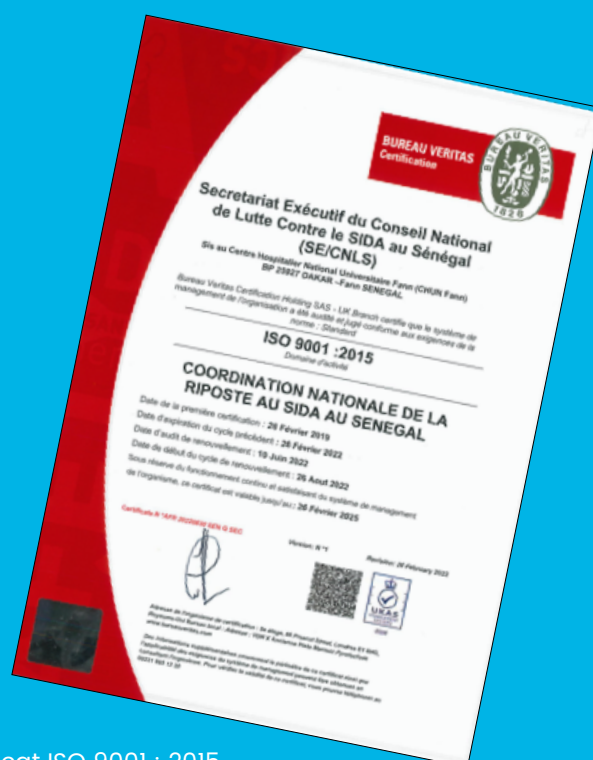
AMÉLIORATION DU SYSTÈME DE GESTION

Le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Lutte contre le Sida (SE/CNLS), a mis en place un Système de Management de la qualité pour se conformer au Décret n°2017-461 portant adoption de la politique nationale qualité, dont l'objectif principal est de renforcer les acquis en vue de mieux satisfaire ses partenaires. En 2019, le SE/CNLS est certifié ISO 9001, version 2015.

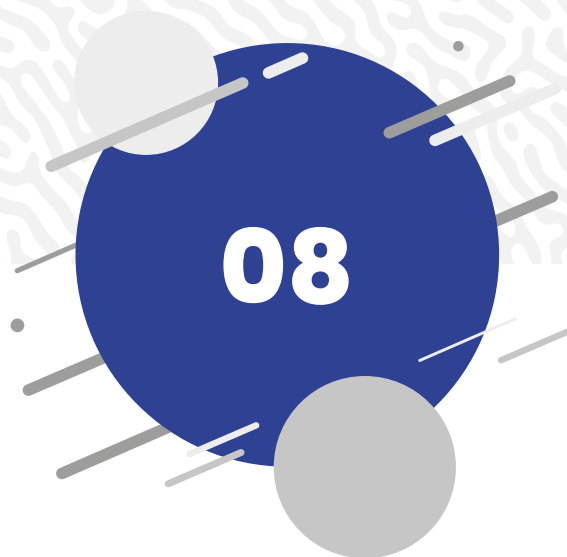
Après trois (03) années de mise en œuvre, la performance du Système de Management de la Qualité (SMQ) a été confirmée en 2022, lors de l'audit de renouvellement du SE/CNLS par les auditeurs du Bureau Veritas. En effet, aucune non-conformité n'a été décelée lors de cet audit (09/10 juin 2022).



Restitution audit de renouvellement avec le bureau Veritas – 10 juin 2022



Certificat ISO 9001 : 2015



BILAN SOCIAL DU SE/CNLS

Tableau 11. Situation du Personnel en 2021/2022

DETERMINANTS	SIEGE		REGIONS		DETACHEMENT AUPRES DES PARTENAIRES		SOUS TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
• NOMBRE PERSONNEL	71	69	22	24	6	8	99	101
• CDD	54	47	16	18	2	3	72	68
• PRESTATAIRES	13	18	6	6	4	5	23	29
• CONSULTANTS	1	1	0	0	0	0	1	1
• FONCTIONNAIRES	3	3	0	0	0	0	3	3
• PROFIL	72	70	22	24	6	8	100	102
• CADRES	32	31	10	10	2	2	44	43
• NON CADRES	40	39	12	14	4	6	56	59
• MOUVEMENT	7	11	1	1	0	0	8	12
• NOMBRE ENTREES	3	5	0	0	0	0	3	5
• NOMBRE SORTIES	4	6	1	1	0	0	5	7

Sources : Rapport UGRH, 2022

○ Programme de formation et renforcement des capacités en 2022

Dans le cadre de sa politique de gestion des carrières, fondée sur la promotion interne et le développement des compétences, le SE/CNLS encourage le renforcement de capacités du personnel en mettant l'accent sur le personnel jeune, pour préparer la relève et ainsi assurer la continuité du service.

Chaque année, à la fin des évaluations de performance, l'UGRH fait le point sur les besoins en formation exprimés, et propose un plan de formation en tenant compte de la pertinence, de la qualité et de l'impact de cet enseignement sur le programme de lutte contre le Sida et le plan de carrière des employés. En 2022, cinq (5) sessions ont été organisées au bénéfice du personnel du SE/CNLS.

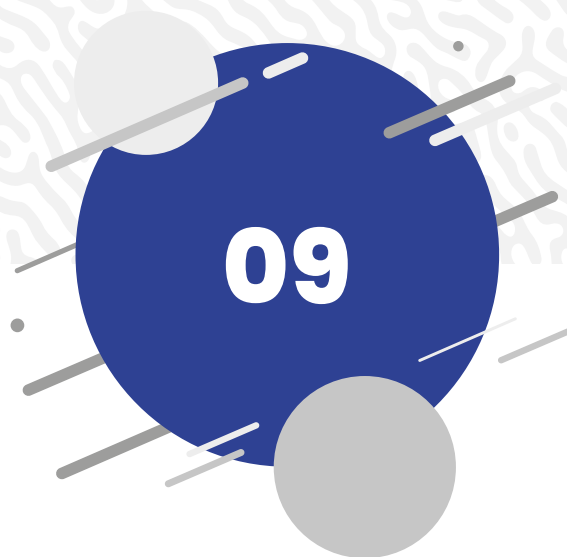
○ Gestion des stages

Dans le cadre de sa responsabilité sociale, le SE/CNLS a mis en place une politique d'accueil de stagiaires, en nouant des partenariats avec des universités et instituts de formation, dans le but d'offrir aux jeunes diplômés une expérience et une expertise dans différents domaines de compétences. En 2022, le SE/CNLS a accueilli neuf (9) stagiaires, comme le montre le tableau 11 ci-dessus.

Tableau 12. Répartition des stagiaires en 2022

Unités/Services	Nombre stagiaires 2021
Gestion Finances/ Logistique	2
Gestion des Ressources Humaines	1
Gestion Administrative et Financière	3
Informatique	2
Audit interne/Qualité	1

Sources : Rapport UGRH, 2022



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2022

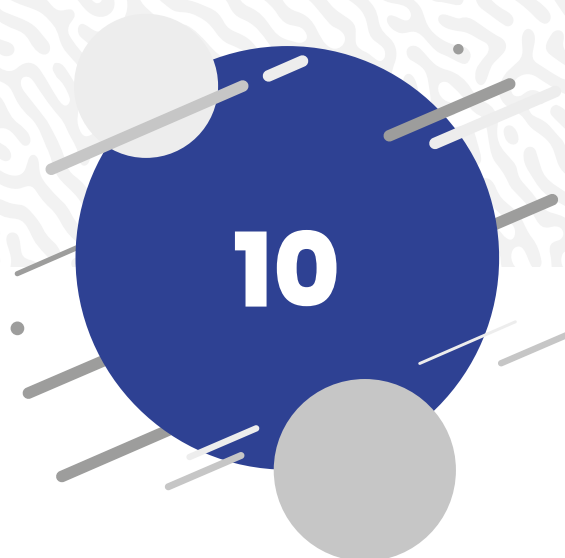
Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de lutte contre le sida, le CNLS a mobilisé en 2022 un financement d'un montant global de **6 278 355 275 CFA** dont **1 250 000 000 CFA** financé par la Contrepartie Etat (Tableau 8)

Tableau 13. Sources de Financement du CNLS en 2022

SOURCES DE FINANCEMENT en CFA	
PARTENAIRES	FINANCEMENT RECU
EXPERTISE France	122 974 620
BUDGET DE LA CPE 2022	1 250 000 000
FONDS MONDIAL	4 834 291 928
CAMPAGNE « Prenons un enfant par la main »	4 850 580
ONUSIDA	4 298 000
AUTRES PARTENAIRES	61 940 147
TOTAL	6 278 355 275

Tableau 14. Exécution par module pour l'exercice 2022

Libellé	BUDGET			DECAISSEMENT			Disponible	Exécution (%)
	GOVERNEMENT	NFM / AUTRES PARTENAIRES	TOTAL CNLS	GOUV	NFM / AUTRES PARTENAIRES	TOTAL CNLS		
Prévention	72 365 104	343 398 855	415 763 959	107 034 084	228 178 301	335 212 385	80 551 574	80,63%
PTME	4 999 993	182 424 521	187 424 514		227 108 928	227 108 928	-39 684 414	121,17%
Services de dépistage différencié du VIH		226 761 938	226 761 938	34 610 000	193 535 168	228 145 168	-1 383 230	100,61%
Traitement, prise en charge et soutien	45 599 979	1 541 811 186	1 587 411 165	89 956 392	1 391 752 996	1 481 709 388	105 701 776	93,34%
Réduction des obstacles liés aux droits humains lutte VIH TB	9 758 744	95 333 701	105 092 445	1 959 900	98 104 887	100 064 787	5 027 658	95,22%
Tuberculose/ VIH		29 743 478	29 743 478		29 605 098	29 605 098	138 380	99,53%
Gestion de programme	901 235 800	546 880 239	1 448 116 039	756 795 161	550 391 749	1 307 186 910	140 929 129	90,27%
SRPS : Systèmes de gestion des produits de santé		270 886 548	270 886 548		249 917 061	249 917 061	20 969 487	92,26%
SRPS : Système gestion information sanitaire & suivi éval.	95 018 461	606 300 418	701 318 879	72 710 000	300 783 761	373 493 761	327 825 118	53,26%
SRPS : Gouvernance et planification du secteur de la santé		3 800 038	3 800 038			0	3 800 038	0,00%
SRPS : Systèmes de laboratoire	82 616 170	108 821 777	191 437 948	45 475 416	121 558 897	167 034 313	24 403 635	87,25%
Total	1 211 594 252	3 956 162 698	5 167 756 950	1 108 540 953	3 390 936 846	4 499 477 799	668 279 151	87,07%



DÉFIS ET PERSPECTIVES

L'option du Sénégal de mettre fin au sida à l'horizon 2030, qui cadre avec les Objectifs du Développement Durable, est traduite dans le nouveau Plan Stratégique national intégré pour une riposte multisectorielle contre le sida, la tuberculose, les hépatites et les IST (PSNI) qui vient d'être élaboré en partenariat avec les directions et programmes du Ministère de la santé et de l'action sociale. Ce document qui s'aligne sur les recommandations de l'OMS et sur les référentiels nationaux et internationaux, entend intégrer dans un même plan de riposte le sida, la tuberculose, les hépatites et les IST pour la période 2023-2030.

Dans la mise en œuvre de cette nouvelle stratégie, la priorité est accordée aux interventions intégrées, axées sur les besoins de la personne, dans un contexte de couverture sanitaire universelle, en prenant en considération les menaces, comme la pandémie de Covid 19, pouvant ralentir ou freiner la prise en charge des quatre maladies.

Reconnu comme le tableau de bord des activités au niveau national et régional, le PSNI sera le cadre qui permettra l'intégration, l'harmonisation et l'alignement des interventions de nos partenaires. La démarche inclusive qui a caractérisé le processus de son élaboration, avec l'implication de tous les acteurs au cours de larges concertations avec les OSC, les universités, les partenaires internationaux, les associations de PVVIH ou de lutte contre la tuberculose et les hépatites, va permettre de garantir son appropriation à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

Le PSNI a également servi de cadre pour la planification de la DDF du VIH/sida et de la tuberculose au Fonds Mondial, dans le cadre de son nouveau cycle de financement, le GC7 ; un autre défi pour le CNLS et tous les acteurs. En effet, 28 858 507 Euro viennent d'être alloués au Sénégal pour appuyer la riposte au sida sur la période 2024-2026 ; 1 446 064 pour renforcer les systèmes et ripostes communautaires ; 285 407 Euro pour l'intensification du programme droits humains. Ce dernier programme vise à réduire les obstacles liés aux droits humains qui entravent l'accès aux services de lutte contre le VIH/sida et la tuberculose, en prenant en compte le contexte national avec les facteurs socio-culturels et dans le respect des lois de notre pays.

D'autres défis concernent l'élimination de la transmission mère enfant du VIH, la consolidation des acquis dans l'accès aux traitements ARV et la correction des disparités dans la couverture du dépistage et des soins pour les enfants, les hommes et les populations clé.

Le nouveau PSNI ambitionne l'élimination de la transmission mère/enfant du VIH, de la syphilis et de l'hépatite B. Atteindre cet objectif de la triple élimination nécessite des services complets de prévention, de dépistage, de traitement et de suivi pour la femme enceinte et le nouveau-né au moyen d'une approche intégrée des services VIH, Hépatites et des services de santé de la mère et de l'enfant. Un plan d'élimination sera élaboré intégrant un cadre d'intervention et de collaboration avec le secteur privé et les acteurs communautaires, pour accélérer le dépistage, le suivi et la prise en charge du couple mère/enfant avec le renforcement du leadership, la motivation et la responsabilisation des acteurs du niveau décentralisé.

Concernant les disparités notées dans la prise en charge, l'approche différenciée de dépistage et de prise en charge est fondamentale. Un des défis majeurs à adresser concerne le relèvement de la couverture en ARV et charge virale chez les enfants par la mise en place de stratégies qui associent les approches communautaires, l'intégration des services VIH avec les autres services qui prennent en charge les enfants (Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN), TRI, Unité de Récupération et d'Education Nutritionnelle (UREN), etc.) et l'élargissement de l'accès aux traitements optimisés et adaptés aux enfants pour parvenir au succès thérapeutique avec une suppression durable de la charge virale.

Dans le cadre des partenariats, le CNLS poursuit la collaboration avec le Fonds mondial et le PEPFAR pour accélérer et intensifier les programmes prioritaires. Ces partenariats seront renforcés avec le gouvernement et l'appui des partenaires techniques et financiers, afin de renforcer le système des laboratoires, le DHIS2 et le système de gestion des intrants pour soutenir les ripostes aux maladies et renforcer la résilience face aux futures pandémies avec les leçons tirées de la COVID-19, qui a fortement menacé les acquis de la riposte au sida, surtout les services pour les populations clés.

Le renforcement des services et systèmes dirigés par les communautés et situés au sein des communautés sera promu, ainsi qu'un accès équitable aux traitements pour toutes les cibles et toutes les tranches d'âge et la promotion des approches centrées sur les besoins des cibles prioritaires et reposant sur les droits humains.

Autant de tâches qui attendent et qui ne nous feront pas reculer dans la riposte avec un objectif commun à tous : Vaincre le Sida à l'horizon 2030.



Conseil National
de Lutte Contre le Sida
(CNLS) Chu Fann
Tél : +221 33 869 09 09
E-mail : cnlsorg@gmail.com
www.cnls-senegal.org

